STORAGE-ITEM
MAIN LIBRARY

LPA-A84B
U.B.C. LIBRARY

THE LIBRARY

THE UNIVERSITY OF
BRITISH COLUMBIA

LE 5e ANNIVERSAIRE

— DU —

"DEVOIR"

Compte rendu de la grande manifestation du 14 janvier 1915

ALLOCUTIONS ET DISCOURS

DE MM.

J.-N. CABANA, G.-N. DUCHARME, ARMAND LAVERGNE, le docteur J.-B. PRINCE et HENRI BOURASSA

PRIX, - - - 25 SOUS

IMPRIMÉ AU "DEVOIR"
43, RUE SAINT-VINCENT

MONTRÉAL

AU PUBLIC

Le comité central des Amis du Devoir *avait jugé convenable de célébrer, par une grande manifestation, le cinquième anniversaire de la fondation du journal.*

Cette manifestation a obtenu un succès extraordinaire, qui apparaît plus significatif encore, si l'on veut bien en examiner les circonstances.

Tout le monde sait qu'il est très difficile de tenir, au Monument National, une grande réunion publique qui obtienne un plein succès. On a vu, en pleine campagne électorale, malgré l'excitation de l'heure, les appels des journaux, les placards sur les murs et l'attrait de la gratuité, les chefs de parti obligés de faire face à des centaines de sièges vides.

Or, sans une ligne de publicité autre que celle du Devoir, *en dépit de l'hostilité plus ou moins ouverte d'un certain nombre d'hommes de tous les partis, malgré la dureté des temps et les nombreuses conférences précédentes, notre comité a réuni, pour célébrer l'anniversaire du journal, un auditoire qui remplissait* tout *le Monument National et qui avait payé les sièges une piastre, soixante-quinze et cinquante sous.*

C'est une magnifique preuve de l'efficace sympathie que rencontre le Devoir *et du respect qu'il commande dans l'élite de notre population. C'est une preuve d'autant plus forte que les auditeurs du* 14 *janvier ne pouvaient attendre du journal aucun avantage, aucun bénéfice personnel.*

Il nous a paru juste et opportun de consacrer à cette fête unique une brochure spéciale. On y trouvera, avec le texte des discours prononcés, le programme formulé par le journal, il y a plus de cinq ans. Ce n'est pas tous les jours qu'une oeuvre de presse peut se payer le luxe de dire au public: Voici ce que nous avions promis, voici ce que nous avons tenu. Comparez et jugez!

Nous offrons cette brochure aux amis du journal et à ses adversaires, aux indifférents, à tous les hommes de bonne foi. Les uns et les autres y trouveront une lecture intéressante, instructive et qui les fera réfléchir.

Le Devoir *est devenu, au témoignage de tous, une institution avec laquelle il faut compter. On ne saurait trouver une meilleure occasion de se renseigner sur son passé, son présent et ses projets d'avenir.*

La société des Amis du Devoir *a été fondée pour donner une forme tangible au mouvement de sympathie que nous constations partout, pour lui faire produire tout son fruit. Elle vient d'obtenir des lettres patentes fédérales; elle publiera prochainement un prospectus qui dira ce qu'elle a fait déjà, ce qu'elle se propose de faire surtout.*

PROGRAMME DU "DEVOIR"

Voici la partie essentielle du prospectus de la *Publicité*, compagnie organisatrice du *Devoir*, qui formulait les grandes lignes de l'oeuvre projetée.

Ce texte, qui servit de base à la souscription des actions et obligations, fut ensuite reproduit dans le premier numéro du *Devoir*.

Ainsi que le disait M. Bourassa dans son discours, nous laissons à l'opinion de tous les honnêtes gens de juger si le journal s'est ou non conformé à ce programme.

Programme social

Dans l'ordre social, les fondateurs de l'oeuvre se proposent un travail de propagande générale, dont voici les grandes lignes:

Enseigner au peuple canadien-français un patriotisme raisonné et agissant qui lui fasse connaître, aimer et pratiquer ses devoirs nationaux: la conservation de sa foi et de ses traditions, la connaissance véritable et la revendication énergique de ses droits constitutionnels, le respect des sentiments légitimes des autres races, le développement de ses facultés intellectuelles propres, l'attachement au sol, une participation active et intelligente à la vie nationale et au mouvement économique du pays.

Former une classe dirigeante capable d'éclairer et de guider le peuple et de lui fournir des mandataires se recommandant par leurs principes sociaux, leur probité, leur désintéressement, la fermeté de leur caractère et leur compétence intellectuelle.

Combattre la vénalité, l'insouciance, la lâcheté, l'esprit de parti étroit et avilissant, afin de rendre la vie publique accessible aux hommes honorables et désintéressés et difficile aux politiciens de métier ou d'occasion.

Créer et alimenter une opinion publique forte et libre qui assure l'indépendance des magistrats, l'incorruptibilité des gouvernants et l'intégrité du suffrage populaire.

Rechercher la solution du problème social dans l'application des principes catholiques tels qu'exposés par Léon XIII et dans l'établissement des oeuvres syndicales et co-opératives.

Arrêter l'envahissement des fausses doctrines sociales et religieuses, non par la seule négation, mais par des réformes réelles et nécessaires, qui prouvent au peuple que le catholicisme n'est l'ennemi d'aucun progrès véritable.

Elever le niveau moral et intellectuel de la race en développant dans toutes les couches sociales, et principalement dans la jeunesse qui sera la classe dirigeante de demain, le goût de l'étude, la passion des idées nobles, l'attachement aux principes, le sentiment de l'honneur et de la probité.

Encourager la production des oeuvres artistiques, littéraires et scientifiques; les épurer par une critique intelligente et former ainsi le goût du public.

Programme politique

Dans le domaine politique et constitutionnel, la *Publicité* travaillera à la conservation ou à la conquête des principes et des mesures que voici:

Politique fédérale

Autonomie la plus complète pour le Canada, compatible avec la fidélité à la Couronne britannique.

Autonomie des provinces canadiennes, dans l'esprit des auteurs de la Constitution.

Respect des droits des minorités, catholiques et protestantes, en matière d'enseignement religieux et ethnique.

Dualité des langues dans les services publics, les lois et l'administration.

Règlementation de l'immigration étrangère, afin de sauvegarder l'unité nationale et l'équilibre économique de la Confédération; répartition plus équitable des subsides fédéraux destinés à cette fin.

Contrôle efficace des services publics: chemins de fer, navigation, télégraphes et téléphones.

Politique provinciale

Colonisation intense, efficace et durable de la province de Québec.

Administration et mise en valeur du domaine national — terres publiques, forêts, mines, forces hydrauliques — suivant des méthodes propres à donner à l'Etat des revenus abondants et à assurer à l'industrie, au commerce et au travail national une source d'alimentation féconde et inépuisable.

Garantie au capital, étranger et canadien, d'une législation saine et d'une administration honnête et intelligente qui stimule le développement des ressources naturelles de la province.

Diffusion dans toute la province de l'enseignement populaire des sciences appliquées à l'agriculture et à l'industrie.

Relèvement de la situation morale et pécuniaire du corps enseignant.

Respect de l'autorité de l'Eglise et des droits du père de famille dans l'enseignement public.

Maintien des droits et des privilèges de la minorité protestante.

Action extérieure

La province de Québec étant le berceau et le foyer naturel de la race, la *Publicité* y exercera son action principale; mais elle étendra ses opérations et sa propagande au milieu des grou-

pes français des autres provinces canadiennes et des Etats-Unis. Elle tiendra ces colonies éparses en contact plus intime avec la province-mère et contribuera à donner à la population française d'Amérique toute l'unité d'action et la force coopérative compatibles avec la diversité de situation politique de chacun de ces groupes — cette cohésion, toute morale, ne devant, du reste, jamais tendre à mettre nos nationaux en conflit avec les lois et la constitution des pays divers qu'ils habitent.

Moyens d'action

La *Publicité* se propose d'exercer son action en publiant et en répandant dans le peuple des livres, des brochures, des revues et des journaux tendant à la diffusion et au triomphe de ses idées.

Elle organisera des conférences et des concours littéraires, scientifiques, sociaux et politiques, et publiera les plus remarquables de ces travaux.

LE 5e ANNIVERSAIRE DU "DEVOIR"

La manifestation

On trouvera plus loin le texte des discours prononcés à la grande manifestation du 14 janvier. Il nous a paru convenable de faire précéder ces pièces du récit d'ensemble qui accompagnait, dans le *Devoir* du 15, la publication des résumés et d'un article-commentaire.

Ce récit, fait sous l'impression du moment, conservera pour nos amis et pour le grand public la physionomie de la séance. Les discours qui suivent disent les sentiments des amis et du directeur du journal; ils constituent une véritable histoire de ses origines, en même temps que le récit de ses campagnes et l'indication de ses projets futurs. Ils forment même un chapitre fort intéressant d'histoire politique et nationale.

Voici donc d'abord le récit annoncé:

* * *

La grande salle du Monument National a vu des réunions politiques de toutes les couleurs, mais jamais de plus vastes, ni de plus vibrantes que celles des nationalistes. Les conversions ont été nombreuses accomplies dans cette enceinte, et dans l'assemblée qui écoutait, hier, M. Bourassa et M. Lavergne, quelques-uns se devaient rappeler la soirée inoubliable inaugurant la lutte qui devait se terminer par l'adoption de la loi Lavergne sur les droits du français.

Le *Devoir* n'existait pas alors. Il fallait livrer les luttes plus rudes, faire des discours plus violents et plus fréquents pour atteindre la masse du peuple. Depuis, le *Devoir* vit et la tâche est plus facile. Et comme pour donner une preuve éclatante de la campagne nationaliste, une démonstration patente de son influence on eût dit que son Eminence le Cardinal Bégin et M. le premier ministre de Québec avaient élevé à dessein, peu de jours avant la célébration de notre cinquième anniversaire, leurs nobles protestations contre le déni de justice infligé à nos frères d'Ontario.

Et voilà pourquoi quand Armand Lavergne disait spirituellement : "Le *Devoir* n'a que cinq ans: il est bien grand pour son âge. C'est sans doute qu'au lieu de s'être développé en épaisseur, comme ses gros confrères, il s'est développé en hauteur", la salle était secouée d'un tonnerre de salves qui se répétait quand M. Bourassa déclarait plus tard : "Nos attaques n'ont jamais été

déloyales. Nous avons frappé avec la même vigueur et presque les mêmes paroles les rouges et les bleus, quand ils commettaient les mêmes erreurs. Nos principes n'ont jamais changé et ils ne changeront jamais, quoi qu'il en coûte à nos adversaires et à nous-mêmes... Je vous donne ma parole que le *Devoir*, moi vivant, ne se mettra au service d'aucune coterie, dût-il mourir demain, dussè-je le tuer de ma main".

Dans cinq ans de vie, les oeuvres d'un journal comme le *Devoir* sont déjà nombreuses et le public, qui a trop souvent la mémoire courte, peut les perdre de vue, mais une chose reste présente perpétuellement à la pensée de ceux qui nous lisent: la fidélité du journal à la ligne de conduite qu'il s'est tracée, de sorte que M. Bourassa pouvait citer le programme publié avant la naissance du journal, cependant que la voûte tremblait sous les applaudissements, et demander : "Avons-nous changé depuis? Nos adversaires loyaux peuvent-ils sincèrement le prétendre?"

Cette fête fut belle. La revue des oeuvres du *Devoir* étonne ceux même qui l'ont suivi pas à pas dans sa marche ascendante, et nous étions tous un peu comme le touriste qui ayant grimpé à travers les ronces en s'accrochant péniblement aux saillies des rochers se retourne et s'aperçoit soudain, la poitrine dilatée, que la route parcourue est déjà longue, si la cime reste encore éloignée. Et l'on comprend que les paroles d'Armand Lavergne aient été accueillies avec un reconnaissant enthousiasme quand il s'écriait: "Nous étions alors un groupe de jeunes gens (à la fondation de la Ligue nationaliste) qui désespérant de voir vivre la race française ici voulaient au moins mourir proprement ; le *Devoir* n'existait pas dans ce temps-là. Il est né depuis et je peux vous assurer maintenant qu'elle vivra."

Les 1,700 fauteuils du Monument National étaient occupés; quelques personnes se tenaient debout de chaque côté de la salle. Et l'entrée n'était pas gratuite. Cela vaut la peine d'être mentionné, car qui ne se rappelle les assemblées politiques où, malgré les fanfares qui allaient faire du racolage par les rues, on voyait des salles à demi vides autour d'orateurs rouges ou bleus. Sur l'estrade, pas un pied ne restait inoccupé. Auprès de M. Bourassa se groupait le comité des amis du *Devoir*, son président, M. J.-N. Cabana, occupant le fauteuil.

Les universitaires, si bruyants d'ordinaire, étaient comme recueillis. Pas un cri, même avant l'ouverture de la séance. Ils ne rompaient le silence que pour lancer leurs bans dont l'écho retentissant venait, en trois coups saccadés, se briser aux murailles de la salle.

Il n'y avait peu ou pas de personnages officiels. C'était une foule extraordinaire de gens qui n'ont pas d'appétit en politique, qui n'attendent rien du pouvoir et n'en veulent rien recevoir.

Il y avait dans cette assemblée énorme des gens de tous les coins de la province et de tous les coins du pays même. Nous ne

pouvons nous hasarder à citer les noms car nous risquerions d'oublier ceux qui vinrent de plus loin. Nommons cependant M. P.-E. Lamarche, qui occupait, avec son père, sa mère et Mme Lamarche, une loge et dont le nom, plusieurs fois mentionné, a été applaudi.

La note dominante de cette assemblée c'était la sympathie qui fit accueillir avec un redoublement d'enthousiasme le mot de M. Bourassa qui venait de dire "notre journal" et qui se corrigeait pour dire "votre journal".

Cette sympathie aussi qui se manifestait avec une émotion intense quand Armand Lavergne racontait avec sa voix prenante et son éloquence faite d'enthousiasme et de jeunesse les sacrifices que la vie publique avait coûtés à notre directeur et à ceux qui lui sont chers et qu'il en prenait à témoin Mme Bourassa et "un jeune député" (M. Lamarche), sympathie qui dressait tout le monde debout dans un enthousiasme ému quand M. Cabana, au nom de l'assemblée, remerciait Mme Bourassa de son esprit de dévouement envers la cause du *Devoir* et qu'on lui présentait une gerbe de fleurs.

On trouvera plus bas le résumé des discours de la soirée. Qu'il nous suffise d'en dire ici un mot.

M. J.-N. Cabana, président du comité des "Amis du *Devoir*" (il était entouré sur l'estrade des membres du comité : MM. Doyon, Payette, le docteur Chouinard, Papineau, (1) et enfin, au premier rang, parce qu'il veut se compromettre, nous a-t-il dit, le R. P. Lortie, directeur du *Droit*, d'Ottawa, le vaillant émule du *Devoir*), résume le travail fait par notre journal. Ce n'est pas l'organe d'un parti mais d'une idée. Il ne flatte pas, il indique simplement le devoir de chaque jour. Il a déjà fait du bien et il en fera encore davantage. Mais il a raison, au bout de cinq années, de se retourner vers son oeuvre avec un légitime contentement.

M. G.-N. Ducharme est très applaudi. On sait le dévouement qu'il a manifesté pour le *Devoir* depuis son origine, bien que sa modestie, comme celle des autres directeurs, ait empêché que le public en fût mis au courant. C'est un des rares Canadiens-français, disait M. Bourassa, qui se rend compte des obligations que lui impose sa position sociale. Après avoir bien défini le but et le rôle du *Devoir*, M. Ducharme termine en affirmant la parfaite indépendance du journal et le contrôle absolu qu'a toujours exercé et qu'exercera toujours sur sa direction politique, M. Bourassa. M. Ducharme fait, en passant, un aveu accueilli par les rires amusés de l'assemblée. "Il est bien difficile, dit-il, de se dépouiller de l'esprit de parti. Et souvent j'ai trouvé à redire aux articles de M. Bourassa; seulement, à la réflexion, je devais avouer qu'il en usait avec les conservateurs comme il en avait usé avec les libéraux et que c'était moi qui n'avais pas réussi à me dépouiller complètement du vieil homme."

(1) Cette énumération est incomplète. La liste des membres du comité sera publiée plus tard.

Délire, quand se lève le compagnon de toujours de M. Bourassa, le meilleur ami du *Devoir*, comme notre directeur le dira lui-même tantôt, M. Lavergne, est-il besoin de le nommer? Il retrace les luttes du parti nationaliste et sonne la trompette de la victoire. Avant la création du *Devoir*, il y avait presque du désespoir dans les luttes nationalistes, depuis qu'il existe les choses ont bien changé. Maintenant il n'y a pas de doute que la race française vivra. Puis au nom de cette jeunesse qu'il incarne si bien, le député de Montmagny, la voix coupée par l'émotion, exprime la reconnaissance que le pays doit à M. Bourassa. La race allait périr, c'est lui qui l'a sauvée, dit-il. Et il reprend son siège pendant que les bans des étudiants, trois, quatre fois répétés, déferlent, comme des vagues sonores, dans l'immense enceinte.

Le Dr J.-B. Prince mit une note humoristique à la fête. Il parle au nom des hommes libres et il dit ce que ceux-ci pensent du *Devoir*. Ses spirituelles saillies amusent beaucoup. Désireux d'entendre lui-même M. Bourassa, il ne veut pas priver les autres du même plaisir, et il est bref. D'un bout à l'autre de son allocution fusent les rires de l'assemblée.

Enfin, M. Bourassa, pendant deux heures et plus, expose, dans un discours touffu et fourni, ce que le *Devoir* a fait. Et cette revue a quelque chose qui fait du bien à ceux qui se dévouent à notre oeuvre. Pour la première fois, peut-être, il se glissait au discours de M. Bourassa une note intime. Les éloges qu'on avait faits de celle qu'il a choisie pour partager ses joies et ses douleurs l'avaient tellement ému qu'il avait peine à se maîtriser. Et pour la première fois, on l'entendit pendant une phrase, une seule, parler de choses personnelles, lui qui s'identifie tellement avec l'oeuvre du *Devoir* que sa personnalité y disparaît toute.

Une plume plus autorisée soulignera la portée de son discours. Mais qu'il nous soit permis, au nom de cette jeunesse qui l'aime passionnément, au nom de cette jeunesse qui le suivra partout, parce qu'elle le sait incapable d'une déloyauté, au nom de cette jeunesse à laquelle il a rendu le sentiment de l'idéal et de l'honneur, au nom de cette jeunesse qui n'a qu'un regret: celui de ne pouvoir suivre une route aussi haute et aussi noble que la sienne, de lui exprimer ici toute notre admiration et toute notre reconnaissance, après le député de Montmagny, et combien moins éloquemment que lui....!

Ce serait d'une criante injustice d'omettre dans le compte rendu de cette soirée l'orchestre remarquable qui, sous la direction de M. J.-A. Dufault, rendit avec tant d'esprit les airs canadiens, après nous avoir donné la mesure de sa valeur dans la musique classique.

L. D.

Allocution de M. J.-N. Cabana

Le président du comité central des *Amis du "Devoir"* prononce, en ouvrant la séance, l'allocution suivante:

Mesdames,

Messieurs,

C'est l'agréable devoir du comité central des *Amis du Devoir* de vous offrir ses plus sincères remerciements pour l'assistance que vous avez bien voulu nous donner ce soir, afin de faire cette démonstration aussi grandiose que le mérite l'oeuvre poursuivie par le journal dont nous célébrons l'anniversaire.

Un comité, composé d'amis du *Devoir*, a cru bon de ne pas laisser passer inaperçu le 5ième anniversaire du journal qui, au mois de janvier 1910, inaugurait sa campagne, semant par toute la province, par tout le Canada même, les idées énoncées par des hommes que nous admirons, et demandant aux Canadiens-français, dans quelque province qu'ils se trouvent, d'être fiers de leur origine et de s'en montrer dignes; du journal qui a poursuivi sa route, ne craignant ni la trahison des uns ni les injures des autres, mettant toujours l'honneur au-dessus des honneurs.

Cette démonstration est d'autant plus nécessaire qu'après cinq années de luttes, il était bon de jeter un coup d'oeil sur le passé, de rechercher si la ligne de conduite suivie par le *Devoir* mérite qu'on lui continue l'appui que nous lui avons donné depuis son origine.

Il y a quelques années, c'était chose étrange que de trouver dans la province de Québec un journal qui osât dire aux puissants du jour ce qu'il croyait être du meilleur intérêt des Canadiens-français, sans tenir compte des partis. Mais, grâce à la campagne du *Devoir*, nous avons vu à Québec, tout dernièrement, toute une province, par la voix de celui que le peuple a délégué pour administrer ses affaires, se lever et demander à une province voisine de respecter la signature que la province d'Ontario, comme la province de Québec, avait apposée lors de l'adoption de l'Acte de la Confédération. (Applaudissements).

Nous avons vu autrefois, avant que la pénétration des idées énoncées par le *Devoir* eût pu atteindre le tréfonds des coeurs, nous avons vu certains journaux qui se prétendaient les défenseurs du peuple dire qu'il n'était pas opportun de revendiquer à haute voix nos droits. On avait prédit, il y a déjà cinq ans, que ce journal, modeste par son format, mais grand par ses idées, ne pourrait faire face à l'orage et qu'il devrait fatalement sombrer. Ceux qui parlaient de la sorte savaient quels sont les ennuis et les difficultés qu'un journal rencontre et doit surmonter à son début, s'il veut rester fidèle aux promesses faites, — surtout lorsqu'il s'agit d'un journal à idées, né pour combattre les puissants et lutter contre

les fanatiques; ils savaient que ce journal doit chercher ses lecteurs parmi ceux qui lisent de bonne foi et qui veulent se bien renseigner, parler avec fermeté, même au risque de blesser ses amis. Mais les prophètes de malheur ignoraient évidemment le besoin que la province avait d'un journal comme le *Devoir*. (Applaudissements).

Pourquoi avons-nous décidé de célébrer cet anniversaire par une manifestation de ce genre?

C'est par un grand banquet que l'on avait célébré le premier anniversaire; cette année, nous avons cru qu'il était préférable de faire une revue, que nous appellerons, si vous le voulez bien, un examen de conscience. Nous voulions pour cela inviter non-seulement cinquante, cent ou deux cents personnes, mais la population de Montréal et du dehors à se joindre à nous pour voir si le *Devoir* avait bien rempli la mission qu'il s'était donnée et suivi le programme qu'il s'était tracé.

Nous avons fait plus, nous avons demandé à tous les amis du *Devoir* de contribuer, non seulement par leur présence, mais en y allant même d'un sacrifice pécuniaire, pour aider à la diffusion du journal, c'est-à-dire, pour le faire pénétrer dans les milieux, dans les couches sociales où il n'a pas encore pu pénétrer.

C'est pour ces raisons, mesdames et messieurs, que nous avons cru devoir choisir ce mode de célébration pour le 5ième anniversaire du *Devoir*.

Enfin, nous avons cru que le meilleur moyen de jeter un coup d'oeil sur le passé, afin de voir si le *Devoir* avait répondu à nos aspirations, si le *Devoir* avait fidèlement suivi la ligne de conduite qu'il s'était tracée, c'était d'inviter de divers milieux les personnes qui vous adresseront la parole ce soir et de leur demander un témoignage.

Il importait également d'inviter ceux qui, par les sacrifices qu'ils se sont imposés, tant en argent que par le temps, l'énergie et les talents qu'ils ont mis à la disposition de l'administration, ont assuré sa survivance.

Nous avons pensé également qu'il fallait sortir du terrain des luttes politiques et aller demander à la population tout entière ce qu'elle pense de l'oeuvre accomplie jusqu'à ce jour par le *Devoir*, au point de vue social; nous avons cru que nous ne pouvions mieux faire que d'inviter un homme qui n'a jamais pris part aux luttes politiques, qui vit dans le monde qui observe, dans celui qui est le plus en position de juger, parce qu'il n'a pas de parti pris. Nous avons cru qu'il fallait jeter un coup d'oeil sur les luttes politiques que le journal le *Devoir* a faites jusqu'à ce jour, et nous avons réservé à son directeur la tâche assez ardue de faire un examen général de ce que le *Devoir* a fait dans le passé, et de nous faire connaître ses aspirations, ses espérances: ce que le *Devoir* a l'intention de faire dans l'avenir.

Avant d'inviter à vous adresser la parole celui qui doit d'abord vous faire part des sacrifices qui ont été nécessaires à l'organisa-

tion du *Devoir*, vous me permettrez de vous donner lecture d'une communication que nous recevions de Verner, Ontario, au moment où nous entrions dans cette salle :—

"*Association Education Ontario félicite* Devoir; *remercie pour défense de la minorité ontarienne.*

"*A. GRENON,*

"*Secrétaire de l'Association d'Education.*"

(Applaudissements).

J'ai maintenant le plaisir et l'honneur de vous présenter le président de la compagnie *L'Imprimerie Populaire*, qui, depuis la fondation du *Devoir*, lui a sacrifié son argent et son temps, lui a prodigué ses conseils et s'est toujours tenu à sa disposition.

Je prie M. Ducharme de bien vouloir vous adresser la parole. (Vifs applaudissements).

Allocution de M. G.-N. Ducharme

M. G.-N. Ducharme prononce l'allocution suivante:

Monsieur le Président,

Je vous félicite, vous et ceux qui ont travaillé avec vous, de la bonne pensée que vous avez eue d'organiser cette fête réconfortante pour célébrer le cinquième anniversaire de la fondation du *Devoir*.

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites en m'invitant à parler à un auditoire aussi distingué; mais comme j'ai hâte d'entendre les brillants orateurs qui sont ici ce soir, vous me permettrez d'être bref.

Mesdames et messieurs,

Voici cinq ans que le *Devoir* est organisé.

Il me semble que c'est hier que nous nous réunissions une cinquantaine d'amis, dans une des salles de l'hôtel Windsor, pour rencontrer M. Bourassa et lui demander de se remettre dans la politique active.

M. Bourassa céda à nos sollicitations et le *Devoir* prit naissance; mais ce journal fut fondé spécialement pour répandre et développer les idées et les principes de M. Bourassa. C'est dans cette idée qu'il fut unanimement résolu par les intéressés de lui laisser le contrôle absolu de la rédaction du journal. Le *Devoir* est donc l'organe de M. Bourassa, qui compte parmi ses amis des libéraux et des conservateurs.

Je dois admettre que ce n'est pas l'admiration seule que j'avais pour M. Bourassa qui me faisait agir, mais c'était aussi parce que je voyais dans ce mouvement et dans ce journal un moyen d'aider mon parti. (Applaudissements).

Ceux qui me connaissent savent que j'ai toujours été un libéral-conservateur convaincu: je ne vois rien dans les principes de M.

Bourassa d'incompatible avec les principes du parti libéral-conservateur, tels que je les ai toujours compris. (Applaudissements).

Les élections de 1911 eurent lieu. Le gouvernement libéral fut défait et M. Borden fut appelé à former un gouvernement. Vous savez ce qui s'en est suivi.

Arrivèrent la question des écoles du Keewatin et la contribution navale: le *Devoir* commença alors à faire contre le gouvernement conservateur, pour les mêmes principes, la lutte qu'il avait faite avec succès contre le gouvernement libéral.

J'admettrai que quelques-uns des articles du *Devoir* étaient très sévères. Il m'est arrivé plusieurs fois d'aller le dire à M. Bourassa; mais presque toujours il me démontrait que ces écrits n'étaient pas plus sévères que ceux qu'il avait faits les années précédentes; et, quand il ne réussissait pas à me convaincre tout de suite, j'étais, après réflexion, obligé d'avouer que c'était moi qui n'étais pas suffisamment dépouillé du vieil esprit de parti. (Applaudissements).

Dans tous les cas, aucun des articles de M. Bourassa n'a jamais atteint le degré de violence de ceux qui l'ont attaqué dans la presse française et anglaise. (Applaudissements).

On a critiqué ses articles contre le Banc judiciaire.

Certes, nous comprenons que, dans un pays démocratique comme le nôtre, il faille entourer le Banc judiciaire du plus grand respect; mais je dirai comme on a dit à propos de l'abolition de la peine de mort:

—Nous en sommes, pourvu que Messieurs les juges commencent les premiers. (Applaudissements).

Nous savons qu'il y a sur le Banc des juges parfaitement intègres, mais nous savons aussi qu'il y en a qui ne le sont pas. Je pense que c'est le devoir des premiers de prendre les moyens de rendre à leur corps ce prestige qu'il n'aurait jamais dû perdre, et je crois que M. Bourassa n'a pas eu d'autre but en écrivant ses articles sur le sujet.

On a accusé M. Bourassa et ses amis, M. Lavergne en tête, d'avoir, par leur attitude énergique, soulevé les préjugés de race et de religion et d'être la cause de la persécution que subit la minorité canadienne-française dans l'Ontario.

M. Bourassa est-il aussi responsable de l'abolition de la langue française et des autres injustices décrétées par le statut de 1840? M. Bourassa est-il responsable des injustices commises au Nord-Ouest en 1870? M. Bourassa est-il responsable de la suppression des écoles séparées au Nouveau-Brunswick en 1872? Est-il responsable de la pendaison de Riel en 1885? de l'abolition des écoles séparées au Nord-Ouest et au Manitoba en 1890? de la campagne de la *Presse* en 1896?

Eh bien, non: puisque, au début de la série des faits que j'ai cités, M. Bourassa n'était pas né.

Nous avons subi ou accepté ces injustices, grâce à cette politique de dissimulation et de fausse conciliation qui consiste, pour

les Canadiens-français, à donner aux autres tous leurs droits et à se laisser enlever tous les leurs dans la crainte de fomenter des divisions de race.

Comment ne comprend-on pas que cette dissimulation permanente finirait par enlever toute dignité à notre peuple? Les autres races la devineront toujours d'ailleurs et elle ne pourra avoir pour effet que d'augmenter leur méfiance et de nous attirer leur mépris.

Cent cinquante ans de fidélité à l'Angleterre et la générosité avec laquelle nous avons traité la minorité dans cette province depuis cinquante ans, doivent nous avoir acquis le droit de dire notre opinion sur toutes les questions qui peuvent se présenter dans le pays, sans que nous soyons à chaque instant accusés de trahison.

Nous sommes la minorité dans ce pays, c'est vrai; mais une minorité respectable qui a, comme toutes les minorités, le devoir de se tenir debout, de réclamer ses droits et de les défendre chaque fois qu'ils sont attaqués. Elle réussira d'autant mieux qu'elle sera indépendante des partis. De là la nécessité pour elle d'avoir une presse parfaitement indépendante.

Et je trouve que le *Devoir* a répondu à cette condition.

M. Bourassa a toute ma confiance, le *Devoir* également. Et c'est parce que j'ai confiance dans l'un et dans l'autre que je les ai aidés, de la manière que je l'ai fait; et c'est pour cela que je vous demande d'unir vos efforts aux nôtres pour augmenter le succès de ce journal.

Les causes qu'il défend sont nos causes; les intérêts qu'il protège sont nos intérêts. Nous ne sommes pas tous appelés à manier la parole ou la plume; mais tous nous pouvons apporter notre appui moral et matériel à ceux qui donnent leur intelligence, leur parole, leur plume et leur vie tout entière pour défendre notre patrimoine national.

Pour que le *Devoir* puisse continuer son oeuvre d'éducation nationale, il faut qu'il soit assuré de l'existence matérielle. Cette existence il ne peut l'attendre des partis politiques ni d'aucune des catégories de gens qui auraient intérêt à l'asservir. Il doit recevoir l'appui de tous les hommes désintéressés, à quelque parti qu'ils appartiennent, qui comprennent la haute nécessité d'un journal de cette nature, qui comprennent surtout que pour être l'organe de tout un peuple, il ne doit être l'instrument de personne.

Que ceux qui ont pu avoir à souffrir des articles de M. Bourassa n'oublient pas les motifs désintéressés qui les ont dictés. Qu'ils songent qu'à la défense des nobles causes qu'il soutient, il sacrifie sa santé et toutes ses aspirations légitimes et ne mesure sa sévérité qu'à l'amour qu'il a pour sa race. (Applaudissements).

Le *Devoir* n'aurait-il d'autre mérite que d'avoir servi à faire connaître davantage et apprécier M. Bourassa et ses principes que les Canadiens-français lui en devraient encore beaucoup de reconnaissance.

Un haut dignitaire ecclésiastique, faisant l'éloge de M. Bourassa, me disait :

—Il n'y a qu'un Bourassa.

(Longues salves d'applaudissements).

Et moi, je vous dis qu'il n'y a qu'une race capable de produire un Bourassa; et cette race c'est la nôtre. (Ovation).

LES LUTTES NATIONALISTES

Discours de M. Armand Lavergne

Le président présente en ces termes M. Armand Lavergne:

Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'honneur d'avoir avec nous ce soir l'un des lutteurs des premières heures, celui qui, probablement, après M. Bourassa, a pris la plus grande part aux luttes que nous avons livrées pour les idées que prêche le *Devoir* depuis sa fondation; celui qui par son énergie, sa persévérance et sa fierté, nous a permis, lorsque nous allons dans les gares de chemin de fer de la province de Québec de pouvoir obtenir un billet qui nous dit dans notre langue où nous allons, et qui a prouvé encore tout récemment que, évidemment, l'esprit de parti était complètement disparu chez lui puisque, après avoir combattu à Québec pendant plusieurs années un chef de gouvernement, il n'a pas craint, lorsque ce chef a fait une bonne action, de lui dire toute son admiration.

Nous avons cru que lorsqu'il était question des luttes nationalistes, nous devions demander à M. Armand Lavergne, député de Montmagny, vainqueur de Drummond et Arthabaska, de venir nous en causer. (Longs applaudissements).

M. Lavergne prononce le discours suivant:

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Comme M. Cabana vient de vous l'indiquer, ou à peu près, j'arrive de la ligne de feu, et je dois vous déclarer que mon discours ne sera pas en uniforme de parade. (Rires). J'aurais voulu être en grande tenue pour vous rencontrer, mesdames et messieurs; seulement, les circonstances ne me l'ont pas permis, et il m'a fallu consacrer tout mon temps, ces jours passés, aux travaux de la législature de Québec, qui viennent de commencer.

Lorsque M. Bourassa m'a invité à la fête de ce soir, j'ai accepté avec plaisir, ne pensant pas qu'on me demanderait de parler des luttes nationalistes, mais que je pourrais me reposer un peu de la lutte, n'étant plus aux avant-postes, mais dans le corps de la grande armée.

Je disais à Bourassa : "Le *Devoir* a déjà cinq ans ! il est grand, pour son âge, bien plus grand que ses confrères, quoiqu'ils soient plus gros que lui". (Rires). C'est que le *Devoir* a progressé en hauteur pendant qu'eux progressaient en épaisseur. (Rires et applaudissements).

Il y a déjà cinq ans que le *Devoir* vit, mais il y a bien plus longtemps que cela que les luttes nationalistes sont commencées. Je me souviens, c'était vers 1899 ou 1900; nous étions réunis, quelques jeunes gens; M. Bourassa venait de protester à Ottawa contre l'envoi des contingents au Sud-Africain. J'avais été élevé dans une famille rouge, j'étais rouge. Je me disais : Il me semble que cette protestation-là, c'est la même chose que j'ai entendue en 1896, quand mon père se présentait rouge; et j'étais de l'opinion de Bourassa, pour la première fois. (Rires).

J'avais bien entendu parler de lui comme étant le petit-fils de Papineau, et comme j'étais d'une famille rouge, je l'aimais à cause de cela. (Rires et applaudissements).

La Ligue nationaliste

Nous nous étions donc réunis, quelques jeunes gens qui l'admiraient. L'un d'entre nous avait lu quelque part que deux jeunes gens et une idée suffisaient pour remuer le monde; nous étions plusieurs jeunes gens et nous avions des tas d'idées, et nous étions bien certains de remuer le monde. (Rires). Seulement, nous sortions de nos humanités et nous savions qu'Archimède se servait d'un levier, et nous avions décidé de prendre Bourassa comme ce levier. Nous nous sommes aperçu depuis qu'il était bien trempé. (Longs applaudissements).

Or donc, nous étions réunis. Il y avait là, un des plus ardents et un des plus intelligents, Olivar Asselin. (Applaudissements). C'était dans une petite chambre, quelque part, ici, à Montréal. Moi, qui suis de Québec, je ne connais pas beaucoup les grandes villes. (Rires). Je vois encore là la figure modeste et en même temps si vive et si lumineuse d'Omer Héroux, (applaudissements), et beaucoup d'autres que je ne nommerai pas, parce que les uns sont tombés sur le champ de bataille, les autres ont été faits prisonniers, et quelques-uns ont déserté.

Et ainsi fut fondée la Ligue nationaliste. Le lendemain les journaux annoncèrent sa mort! Comme nous sommes morts souvent depuis... (Rires et applaudissements).

Il fallut nous improviser journalistes, il fallut nous improviser orateurs, et je vous assure que ce n'était pas beaucoup plus drôle dans ce temps là qu'aujourd'hui. La presse ministérielle d'alors, et même la presse d'opposition, nous disaient que nous ne savions pas le français. Nous répondions: "Mon Dieu, vous nous ôtez les moyens de l'apprendre". Nous nous étions improvisés orateurs, et lorsque nous allions parler, les appuis des différents partis nous répondaient avec des pierres, avec de la boue, avec des oeufs

pourris, tout comme si nous avions été de grands orateurs. (Rires et applaudissements).

Mais nous étions décidés à persister, car dans cette Ligue nationaliste nous étudiions un peu l'histoire de notre pays, et nous avions repassé, comme M. Ducharme vient de le faire, la décadence continue, depuis quarante ans, de notre race et de notre influence dans ce pays; nous nous étions rappelé les écoles du Nouveau-Brunswick, l'affaire Riel, les écoles du Manitoba, l'abolition de la langue française au Manitoba et dans les territoires de l'ouest, le règlement de l'affaire du Manitoba, l'envoi des contingents en Afrique, l'immigration intensive pour nous noyer; et il nous semblait que depuis quarante ans une poussière fine tombait sur l'âme de la race; nous n'avions plus qu'un espoir. Car nous nous disions: Notre race va probablement mourir, mais nous sommes encore jeunes, et nous devons à ceux qui sont venus avant nous, à ceux qui ont lutté, à ceux qui ont combattu, à ceux qui nous ont laissé intacts jusqu'à ce que nous l'abandonnions nous-mêmes, l'héritage et le patrimoine national, nous leur devons au moins de mourir proprement. (Applaudissements).

Et la lutte a commencé. Nous avons pris un chef, nous avons pris un drapeau et un programme; c'est le même chef, le même drapeau et le même programme que nous saluons ce soir. (Longues acclamations).

Les temps sont changés, et ceux qui fondaient la Ligue nationaliste en 1900 peuvent dire : Il n'est plus question de mourir proprement, mais notre race va vivre, car un homme l'a sauvée; et c'est au nom de la jeunesse... (Les applaudissements couvrent la voix de l'orateur).

Un programme

Notre programme, comme celui de jeunes gens qui n'ont pas de moyens, pas d'argent, et dont on conteste, avec raison peut-être, le talent, notre programme touchait à tout; il touchait à nos relations avec le Grande-Bretagne, il touchait aux différentes relations entre les provinces de la Confédération; il y avait une politique de réformes économiques et sociales dans la province de Québec. Ce programme, nous avons lutté pour lui, nous avons combattu pour lui, et nous pouvons nous rendre ce soir le témoignage que nous avons vaincu pour lui plus souvent qu'on ne le croit. (Applaudissements).

Peu de temps après la protestation de M. Bourassa contre l'envoi des troupes au Sud-Africain, le premier-ministre, à la conférence intercoloniale de Londres, en 1902, répondait à M. Chamberlain que le Canada n'entrerait pas dans la voie de l'impérialisme militaire; et pourtant, deux ou trois ans auparavant, on avait dénoncé M. Bourassa comme un traître et comme un rebelle pour avoir dit, trois ans plus tôt, ce que le premier-ministre devait dire trois ans plus tard.

J'étais alors étudiant à Québec. Bourassa m'envoyait ses discours et je les lisais à quelques-uns de mes amis. Nous formions un petit groupe, dans un petit cénacle, que le saint Esprit visitait plus souvent que beaucoup de grands cénacles que je connais.

Comme tous les autres, je dus prendre une profession, ou un métier; je fus reçu avocat.

Le comté de Montmagny s'ouvrit et on me demanda d'y être candidat. Pas à cause de moi, mais parce que c'était le berceau de ma famille et que ma famille y avait laissé un nom respecté, et que j'espère ne pas avoir déshonoré depuis dans ce même comté. (Applaudissements). Et, chose étrange—Bourassa pourra vous le dire, parce qu'on ne me croirait pas,—cela ne me tentait pas énormément d'être candidat. Oh, ça me flattait bien un peu, mais ça ne me tentait pas énormément. Je consultai Bourassa—j'avais pris cette habitude, je ne m'en suis pas mal trouvé depuis,—il me dit : "Grave question. Avant longtemps j'aurai besoin de vous. Je suis seul à Ottawa, venez m'aider. Vous êtes jeune, mais peu importe, cela se corrigera". Et je fus choisi candidat.

Bourassa se tint à mes côtés. Je me présentai libéral. On me demanda — je ne veux pas entrer dans les détails d'une histoire trop intime — de lier mon indépendance. Je refusai (applaudissements), disant que j'étais satisfait du programme ministériel d'alors et que je le supporterais tant qu'il ne changerait pas.

L'honneur et les honneurs

Nous allâmes à Ottawa. Peu de temps après se présentait la question de la constitution des nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan; et j'eus à choisir entre mon parti et mon pays, à choisir entre des amitiés très vieilles, des relations de famille et ce que je croyais être mon devoir, entre les honneurs et l'honneur. J'aurais pu hésiter, si je n'avais eu un modèle devant moi; je n'ai pas hésité, j'ai choisi la voie de l'honneur, et j'en suis heureux ce soir et je l'en remercie. (Longues acclamations).

Nous crûmes qu'il était temps de savoir si la Confédération était un leurre, et si le pacte de 1867 n'avait été fait que pour nous tromper, ou si nous avions le droit de réclamer la part des obligations que l'autre partie au contrat avait assumées, alors que nous avions rempli les nôtres. (Applaudissements).

Depuis ce temps-là nous n'avons cessé de revendiquer nos droits, de revendiquer les droits de notre race. Nous n'avons pas eu de mérite à cela, nous n'avons fait que notre devoir; mais je vous assure qu'il est, je ne dirai pas dur, mais difficile de faire son devoir. Il y a des gens qui sont passés dans le même chemin que nous — j'en vois devant moi (1) — qui savent quelles sont les menaces, quelles sont les promesses, quelles sont les entraves et quels sont les moyens que l'en emploie pour forcer un jeune député à se déshonorer. Et s'il n'est pas difficile de résister aux menaces,

(1) M. Paul-Emile Lamarche, député de Nicolet.

il est assez souvent difficile de résister aux plaintes et aux cajoleries de l'amitié. (Vive émotion).

Luttes et résultats

Les luttes ont continué. Je ne veux pas prendre trop de votre temps pour vous raconter toutes celles que nous avons faites, mais permettez-moi de vous indiquer brièvement les résultats que nous avons obtenus.

Nous, qui pourtant passons pour des gens pas très pratiques, sur la question de l'Alberta et de la Saskatchewan, nous avons fait adopter un amendement (l'amendement Lamont), qui garantit au moins un minimum de justice à nos compatriotes de là-bas. Si nous n'avions pas fait la lutte, cet amendement n'aurait pas passé.

Nous avons combattu la loi du dimanche parce qu'elle portait atteinte aux libertés populaires. La Chambre des Communes rejeta un amendement que j'avais proposé pour les sauvegarder. Bourassa vint à Montréal et avec ses amis fit de l'agitation. Le même amendement, qui avait été rejeté par la Chambre des Communes lorsqu'il était proposé par moi, huit jours après était voté par le Sénat, mot à mot, textuellement, et revenait à la Chambre des Communes pour être accepté par elle, mot à mot et textuellement.

Sur la question de la participation du Canada aux guerres de l'Empire, qui se présenta de nouveau, nous avons fait la campagne à travers la province; et non seulement à travers la province, mais, Bourassa souvent et moi quelques fois, sommes allés prêcher la vraie doctrine, je ne dirai pas dans le camp ennemi, mais dans le camp adversaire, jusque dans la Mecque de Toronto. Et la campagne a porté ses fruits; tellement que — voulez-vous que je vous dise une chose que je sais? — s'il n'y a pas eu de plébiscite pour savoir si le Canada participerait aux guerres de l'Empire ou non, c'est, comme me le disait un ministre qui siège "actuellement" dans le gouvernement, parce que le gouvernement avait peur d'être battu sur cette question.

On a passé outre et on a pu violer les droits du peuple sur ce point-là; mais la question n'est pas morte, et si aujourd'hui même elle était posée, la réponse serait celle que l'on craignait il y a quelques années. (Applaudissements).

Je ne veux pas entrer sur ce terrain, mais qu'il me suffise de vous rappeler que le gouvernement d'alors fit ouvrir le comté de Drummond-Arthabaska; Bourassa avec ses amis y alla faire la lutte, et nous avons remporté dans le comté, nous, les vrais nationalistes, une victoire basée sur l'argument du bon sens et du patriotisme, sans qu'aucun des vrais nationalistes ait jugé à propos de trouer de balles le drapeau britannique pour respirer l'air de la liberté. Seulement, comme nous avions prêché notre doctrine sans exagération, nous n'eûmes pas à la renier plus tard lorsqu'ils furent au pouvoir. (Rires et applaudissements).

"Sa Majesté la Langue française"

Non seulement avons-nous fait la lutte pour maintenir les relations qui ont toujours assuré la bonne entente et le loyalisme du Canada envers la métropole, relations qui ont toujours été dans le passé garanties par les chefs des deux partis dans ce pays; non seulement avons-nous fait les luttes pour maintenir les bonnes relations entre les différentes provinces, parce que le pacte fédéral est basé sur le respect des minorités et que nous croyons que c'est en respectant la minorité anglo-protestante dans Québec et catholique-française dans les autres provinces que la Confédération vivra, mais nous avons commencé une campagne pour rétablir dans cette Confédération le principe même sur lequel elle est basée, pour rétablir dans ses droits imprescriptibles Sa Majesté la Langue française. Et sur ce terrain nous avons presque entièrement vaincu, et demain nous pourrons dire que nous avons vaincu complètement. (Applaudissements). C'est extraordinaire comme des gens qui ne sont pas pratiques peuvent réussir à faire quelque chose de pratique. (Rires et applaudissements).

Il y a trois au quatre ans, lorsque nous proposâmes la loi du français, la presse ministérielle et la presse oppositionniste la couvrirent de ridicule; on suspecta même les meilleures intentions de ceux qui la proposaient. Et nous étions tellement ancrés dans l'esprit de parti, ou plutôt tellement rongés par ce chancre, que nous, des Canadiens, descendants de ceux qui ont été les premiers dans ce pays et qui y ont apporté la plus belle langue du monde, nous consentions... ou plutôt qu'il s'est trouvé parmi nous, parmi les Canadiens-français, des gens tellement aveuglés par l'esprit de parti et par ces couleurs qui ne veulent rien dire et qui nous divisent, que, pour ne pas causer d'obstacle ou d'ennui à leur parti, ils étaient prêts à renier la langue que leurs mères leur avaient enseignée sur leurs genoux.

(Cris de honte ! honte !)

Non, il ne faut pas dire honte, il ne faut pas dire honte. Nous étions tous un peu comme cela avant que le *Devoir* n'existât. Depuis que le *Devoir* existe, la population du Canada, ou du moins de la province de Québec, (et je puis bien dire du Canada), commence à comprendre que s'il faut des partis, ils doivent être des réunions d'hommes autour d'un programme et autour d'idées, et non pas la réunion d'hommes autour... je ne veux pas dire le mot, il serait peut-être un peu fort, mais autour d'une table sur laquelle on fait le partage des dépouilles, et que bien servir son pays ne consiste pas à bien manger et à avoir la digestion pas trop difficile.

La loi du français fut donc rejetée; nous l'avons présentée de nouveau, elle a passé. Nous avons commencé à donner de l'aide et à demander de l'aide pour nos compatriotes qui souffrent dans Ontario; et hier même, pour la première fois depuis bien, bien,

bien des années, pour la première fois depuis Lafontaine peut-être, vous avez vu toute l'assemblée législative de la province de Québec unie enfin pour réclamer et revendiquer le droit et la justice. (Applaudissements).

A qui le devons-nous ?

Voilà quelque chose; et ce quelque chose, à qui le devons-nous? Nous le devons à ceux qui luttent dans le *Devoir* et qui combattent sans trève; nous le devons à celui qui leur a donné le noble exemple et qui les a soutenus de sa parole merveilleuse et de son éloquence providentielle; nous le devons à celui en qui se sont incarnées toutes les revendications de la race et qui, lorsque tout le monde pliait la tête, s'est dressé, tout seul, et a dit : Insultez-moi, frappez-moi, dénaturez ma pensée et raillez mes meilleurs sentiments, violez tout ce qu'il y a de sacré chez moi; mais sauvez la patrie, je vous le demande. C'est à lui que nous le devons. (Applaudissements prolongés).

Il s'est trouvé encore des gens pour lui donner le remerciement de l'ingratitude; et je dirai tant mieux—tant mieux, car si Bourassa n'avait pas souffert pour ses idées, sa cause ne serait peut-être pas si belle, et nous ne l'aurions pas tant aimée...; il s'est trouvé des gens pour dire que, parce qu'il aimait par dessus tout son pays, parce qu'il voulait que son pays restât ce qu'il était, parce qu'il aimait sa race avant tout, pour lui dire qu'il était un traître et un rebelle.

D'autres avant lui ont été accusés de trahison. Ils étaient accusés de haute trahison, ceux qui montaient sur les gibets de 1837 et qui mouraient pour la patrie. Lafontaine était accusé de trahison lorsqu'il revendiquait les droits de la langue française et qu'il forçait la majorité à l'admettre comme langue officielle dans ce pays. Mercier était accusé de trahison lorsqu'il voulait règler la question des Jésuites et rendre à ces Pères, les premiers missionnaires de ce pays, ce qui leur était dû. Riel fut accusé de trahison et mourut déclaré coupable du crime de haute trahison. Mais savez-vous une page d'histoire? C'est qu'en 1870, alors que sa tête était mise à prix, les Américains vinrent trouver Riel et lui dirent: "Riel, si vous voulez lever un contingent de Métis pour les Féniens, nous allons vous donner de l'aide; vous déclarerez le Manitoba indépendant et nous vous donnerons un million". Riel refusa le million, leva un contingent de neuf cents Métis et l'offrit au gouvernement pour repousser les Féniens. Et quand il mourut sur l'échafaud, on lui demanda: "Qu'avez-vous à laisser derrière vous?" Il répondit: "Je n'ai rien. Je n'avais que mon coeur et je l'ai donné à mon pays". Voilà les traîtres que nous produisons. (Applaudissements).

Voilà l'espèce de traîtres que la race canadienne-française produit. Je vous le demande, messieurs, ceux que l'on accuse aujourd'hui de trahison, quelle somme ne leur donnerait-on pas,

s'ils voulaient commencer au Canada une campagne annexionniste, par exemple? Combien y aurait-il d'argent pour le *Devoir*? Combien y aurait-il d'argent pour son directeur?

Le traître préfère rester libre et défendre les intérêts britanniques et le drapeau qui les abrite; non seulement en sacrifiant son temps, mais en sacrifiant même ce qu'il y a de meilleur chez lui, en sacrifiant peut-être, et vous me pardonnerez d'entrer sur un terrain un peu personnel, mais en sacrifiant le bonheur de ceux qui dépendent de lui et qu'il est obligé de faire vivre, et qui souffrent et qui peinent avec lui.

Les sacrifices nécessaires — L'avenir

Vous ne savez pas ce qu'il en coûte parfois de rester fidèle au programme nationaliste, vous ne savez pas ce qu'il faut souffrir parfois pour ses idées. Il faut combattre pour elles tous les jours, le matin, le soir, la nuit; et il y a autour de soi des êtres que l'on voudrait tant savoir heureux, à qui on voudrait donner tout le bonheur, et que l'on est obligé de priver pour mieux servir la cause et pour mieux la voir triompher. (Vive émotion).

Il est des gens comme ceux-là, et le Canada français n'est pas à genoux devant eux pour les remercier! Il est des gens comme ceux-là; ils sont encore à combattre, mais ils devraient avoir leurs statues déjà; et il se trouve de nos compatriotes pour leur lancer de la boue et pour les insulter! Mais il en est d'autres qui savent comme je sais, il en est d'autres qui ont vu comme j'ai vu, il en est d'autres qui ont été témoins comme j'ai été témoin; ceux-là grandissent plus nombreux tous les jours, et je les vois ici derrière moi, dans cette jeunesse qui pousse. Et, si je puis parler encore en son nom, je me tournerai vers le héros de ce soir et je lui dirai: On vous a calomnié, on vous a insulté, vous avez souffert; mais derrière vous et devant vous, voyez ces bataillons nombreux qui vous suivent et qui seront votre récompense, Bourassa, pour ce que vous avez fait pour nous; car la jeunesse d'aujourd'hui comprend et la jeunesse d'aujourd'hui est reconnaissante. (Applaudissements). Le temps est passé où vous n'aviez derrière vous qu'une petite poignée. Ouvrez nos universités, nos collèges, nos écoles; allez dans les campagnes, chez les jeunes marchands, les jeunes cultivateurs ou les jeunes ouvriers, et demandez-leur à qui ils pensent, demandez-leur en qui ils ont foi, ils vous répondront : Dans Bourassa et dans le nationalisme qui sauve, dans le nationalisme intégral qui assurera le salut de la patrie. (Longs applaudissements).

Ah! nous n'étions pas nombreux, nous avons dû faire des sacrifices, mais ils ont porté des fruits, et, vous le constaterez, gens de Ville-Marie, le sacrifice n'est jamais inutile.

Lorsque, il y a bien, bien longtemps, un chef, jeune encore, et quelques soldats partirent pour le Long-Sault, ils savaient qu'ils ne reviendraient pas, mais ils savaient que les sacrifices noble-

ment consentis pour les nobles causes vivent quand les individus qui les ont accomplis sont morts; et les compagnons de Dollard sont allés dormir, frappés par la flèche iroquoise, au bercement du murmure du rapide, près du petit fortin qui les abritait, et Ville-Marie fut sauvée, et elle grandit aujourd'hui, et elle prospère. De même, quelques compagnons de Bourassa ont marché au sacrifice, les uns après les autres, sans regarder derrière; ils ont donné noblement leur avenir.

Et vous, vous avez donné votre carrière, tous les honneurs auxquels vous pouviez aspirer, et le très haut rang auquel vous aviez le droit d'atteindre dans notre pays; vous avez donné sans compter, sans mesurer, et demain la province de Québec, et la Confédération tout entière, vous diront comme vous dit aujourd'hui sa jeunesse: Merci, Bourassa, merci. (Longs applaudissements, ovation).

Ce que l'on pense du "Devoir"

Discours de M. le Dr J.-B. Prince

M. Cabana remercie M. Armand Lavergne et présente M. le Docteur J.-B. Prince, chargé de dire *Ce que l'on pense du "Devoir"* et d'apporter à l'auditoire l'opinion des hommes du dehors, de ceux qui n'ont pas été mêlés aux luttes du passé.

M. le Docteur Prince s'exprime en ces termes:

Monsieur le Président,

Messieurs les Etudiants de Laval,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi donc tout de suite, Monsieur Bourassa, de vous dire que si, lors de la démonstration à Ottawa, vous aviez eu comme ici ce soir, l'avantage et l'honneur d'être entouré par cette vaillante jeunesse de Laval, les bouffons de Sa Majesté Sam Hughes se seraient tellement peu amusés, oh! mais tellement peu amusés, aux dépens du caractère et de la liberté d'un Canadien-français, que vous en auriez été tout juste quitte, après la séance, pour aller vite acheter pour chacun de ces braves militaires... "une autre paire de culottes". (Rires).

J'étais là, vous le savez, et je vous donne ma parole que je n'aurais pas souscrit un sou pour l'achat — question de retarder le plus longtemps possible "la toilette". (Rires réitérés).

Mesdames et messieurs, vous vous demandez sans doute avec un peu d'étonnement comment il se fait que je sois ici ce soir, invité à prendre la parole. C'est précisément ce que je me demande avec non moins d'étonnement.

En effet, j'ai beau m'examiner, fouiller le plus consciencieusement possible mon humble passé, je ne trouve rien dans ce passé

qui justifie l'aimable et délicate invitation qu'on a bien voulu me faire. Je n'ai jamais fait de campagne électorale pour personne; je n'ai jamais fait de politique active,—je ne dis pas que je n'en ferai pas plus tard (applaudissements)—pas pour moi, pour les autres,—s'il se trouve encore quelques mortels de Canadiens-français ayant assez d'honneur et assez de front,—les deux combinés,—pour risquer une élection honnête dans un pays comme le nôtre. (Applaudissements).

Si je m'examine encore un peu, je constate que je n'ai pas voté pour M. Lafortune, qui est un rouge; ni pour M. Rainville,—celui qui jadis chanta avec un égal talent les pures idées nationalistes et le *Rule Britannia;* je n'ai jamais un seul instant pensé que M. Sam Hughes qui est un bleu, était un homme d'Etat sérieux, pondéré, ou instruit, ou même très intelligent...! (Rires) A quel titre donc m'a-t-on demandé ?

Monsieur le Président vient de me présenter à vous comme étant un homme libre. Si tel est vraiment le cas, je vous demanderais de me regarder bien comme il faut... Un homme libre dans ce pays, ça ne se voit pas souvent.

Libre ?... Oui et non !

Je suis libre, Monsieur le Président; oui, je suis libre... c'est-à-dire, oui et non! Me permettriez-vous, par un ou deux petits exemples, de vous expliquer ma pensée au sujet de cette proposition un peu contradictoire... Oui et non...!

Ainsi, je suis libre tous les jours de recevoir le journal le *Devoir*, et je le reçois. Je suis libre tous les soirs, avant de me coucher, de lire d'un bout à l'autre le journal le *Devoir*, et je le lis. Seulement, si je ne le lis pas, ma curiosité est constamment en éveil et je ne dors pas. Libre, ah! oui, libre de le lire ou de ne pas le lire, très bien,... Seulement, pour la tranquillité de ton esprit, mon garçon, et pour ton sommeil, bien, vas-y voir! (Rires et applaudissements).

Autre exemple: Si je prends un article du journal, article signé par Omer Héroux, Pelletier, M. l'abbé Melançon, l'abbé Chartier, autrefois par Asselin et par Fournier, aujourd'hui, et trop rarement par Armand Lavergne, et, enfin pour faire plaisir aux Anglais, "the last but not the least", par Henri Bourassa;... (applaudissements), si je lis attentivement cet article et si je me permets d'en faire une analyse, courte peut-être mais honnête, est-ce que je suis libre de dire : "Cet article n'a pas de bon sens,... n'a pas d'élévation de pensée,... est écrit dans un français ridicule", quand en réalité, cet article a tellement de bon sens, est tellement noble dans toutes ses pensées, que j'y crois lire le sentiment de toute la race; article écrit dans un français tellement correct, tellement agréable à lire, que je me hâte d'en finir la lecture pour voir si au bas je ne trouverai pas la signature d'un Montalembert ou d'un Louis Veuillot! Est-ce que je suis libre de dire: "Cet article

est faux", quand, en réalité, il est tellement vrai, que pas un journaliste de ce pays,—pas un, entendez-vous, MacNab avec les autres, surtout lui,—n'est capable d'en contredire honnêtement la moindre des affirmations! Et voilà comment il se fait, Monsieur le Président, que je suis libre "sans l'être". (Applaudissements).

On m'a fait l'honneur de me demander de dire ici ce soir, au nom des hommes libres de mon pays et en mon nom, ce que l'on pense à "l'extérieur", du journal le *Devoir*. Il me semble que j'en avais déjà assez de penser pour moi tout seul, sans que l'on m'imposât l'aimable fardeau de penser et de parler pour tout le monde. Seulement, comme nous Canadiens-français, nous ne sommes pas "regardants sur les services", cette année, je parlerai pour vous et l'année prochaine vous parlerez pour moi. (Applaudissements et rires.)

A mon avis, et je crois exprimer le sentiment d'une multitude de Canadiens, le *Devoir* n'est pas un journal comme les autres... Il est honnête, il est franc et pas peureux. (Applaudissements).

A-t-il fallu en ces derniers temps partir en guerre contre un ennemi genre les Orangistes d'Ontario, ennemi d'autant plus difficile à atteindre qu'il se cache constamment derrière les faux-fuyants d'une loi ou mal faite ou malhonnête — que, toujours, le *Devoir* a été le premier à partir pour la ligne de feu, le premier dis-je, quand il ne partait pas tout seul!

L'oeuvre du "Devoir"

Le *Devoir* pendant ses cinq années d'existence a plus fait, à lui tout seul, pour rendre les Canadiens plus fiers de leur origine, pour la diffusion des idées larges et saines, pour le relèvement intellectuel et moral de la race, pour faire aimer l'honnêteté, même en politique, pour maintenir la paix entre Canadiens-français et Canadiens-anglais de ce pays, pour défendre les droits des minorités tant anglaise que françaises... plus, dis-je, à lui tout seul, que deux gros journaux canadiens-français *ordinaires*, et quatre gros journaux canadiens-anglais *extraordinaires*, n'en feront jamais dans toute leur existence, même s'ils vivaient cent ans — ce que je ne souhaite pas. (Applaudissements).

Messieurs les organisateurs de cette aimable réunion, pour m'avoir vu si souvent, tantôt avec les amis du *Devoir*, tantôt avec les nationalistes,—et Dieu sait qu'il y en a!—se sont un peu imaginé que je devais être un peu nationaliste, ou que, dans tous les cas, si j'avais la moindre culture intellectuelle je devais lire le *Devoir* et même l'admirer; et ils ont voulu également me demander l'opinion des citoyens libres à ce sujet.

Au nom de cette vaillante jeunesse de l'Université Laval, toujours libre, elle, et toujours prête à seconder tous les bons mouvements; au nom de ces prêtres que j'ai le plaisir de voir ici,—et permettez-moi de dire, messieurs du clergé, que votre présence en ces lieux est pour moi la confirmation d'une pensée: à savoir, que

le mouvement nationaliste en ce pays n'est donc pas un mouvement de basse politique, mais un beau et grand mouvement national ; — votre présence ici est également la confirmation d'une autre pensée, ou plus justement d'un autre fait, à savoir, que le journal le *Devoir* n'est donc pas un journal comme les autres... Vous m'avez demandé de dire ce que les citoyens libres, les non-politiciens pensent... Au nom de ces humbles petits religieux, professeurs dans nos maisons d'éducation, pas libres, eux, de venir dans ces assemblées patriotiques y réchauffer, trop peut-être, leurs coeurs de Canadiens-français, mais bien libres de lire et de penser, libres d'aimer et de servir leur pays; au nom de cet auditoire splendide,—je n'en ai jamais vu de plus distingué,—au nom des milliers de mes concitoyens dispersés dans toutes les provinces de cette Confédération, tous libres eux aussi d'aimer ce qui est beau, ce qui est grand, ce qui est noble, ce qui est la vérité; au nom de tous et en mon nom, je vous dis: Messieurs du *Devoir*, votre journal..., mais, je l'aime, et je l'aime de toute mon âme. (Applaudissements).

Pourquoi j'aime le "Devoir"

Et si l'on me demande pourquoi je l'aime? je répondrai: Je l'aime, le journal le *Devoir*, parce que depuis cinq ans qu'il existe, —et je vous donne ma parole d'honneur que je ne l'ai pas perdu de vue un seul instant,—je ne l'ai jamais vu à plat ventre devant personne,—devant personne, vous dis-je,—ni devant les politiciens malhonnêtes et peureux, ni devant un trop grand nombre d'Irlandais de ce pays, se disant catholiques,... catholiques peut-être, malhonnêtes certainement,... ingrats énormément, ni devant un nombre plus grand encore d'Anglais arrogants et provocateurs, se moquant avec un égal dédain des lois écrites et des Canadiens-français...; je l'aime, votre journal le *Devoir*, parce qu'il dit la vérité, toujours la vérité et toute la vérité; parce que, dans son ensemble, il est tellement distingué, tellement correct, qu'il reflète au parfait la haute culture intellectuelle et le haut patriotisme de son directeur et de ses collaborateurs; je l'aime votre journal le *Devoir*, monsieur Bourassa,—*notre* journal le *Devoir*,—parce que depuis cinq ans il se bat comme un vrai petit soldat belge, un contre vingt, et vous les claquant tous, pour l'honneur et pour la liberté; je l'aime, votre journal le *Devoir*, parce que depuis cinq ans, en ce pays, au point de vue politique, il est la plus haute école de culture intellectuelle et morale qui soit; je l'aime, votre journal le *Devoir*, parce que depuis cinq ans, tous les jours, il fait grandir dans mon âme comme dans l'âme de tous les vrais Canadiens-français cette espérance folle en des jours plus heureux pour ma race; je l'aime, votre journal le *Devoir* et je l'aime de toute mon âme, parce que tous les jours davantage il me fait aimer ma patrie. (Longs applaudissements).

POUR Mme BOURASSA

La série des discours est interrompue par un incident à la fois gracieux et émouvant.

M. Cabana, au moment où tout le monde attendait la présentation de M. Bourassa, se lève et dit:

Mesdames et Messieurs,

Les amis du *Devoir* ont cru juste, et leur geste traduira certainement votre pensée à tous, d'associer à l'hommage que nous allons rendre au directeur du *Devoir* sa noble compagne.

(Le vice-président du conseil d'administration du *Devoir*, M. Joseph Versailles, traverse la salle au milieu des applaudissements, l'auditoire tout entier se dresse, de l'estrade aux galeries, et M. Versailles remet à Madame Henri Bourassa une magnifique gerbe de roses, cependant que M. Cabana poursuit):

Ces roses vous diront, Madame, notre respect profond et notre reconnaissance infinie. Vous avez voulu vivre dans l'ombre de votre foyer, peuplé à la Canadienne; vous vous êtes jalousement gardée contre toute publicité et nous n'avons pas le droit de faire votre éloge...

Mais nous savons que, de tous les sacrifices et de toutes les souffrances d'une vie noblement donnée au service de la Patrie, de la Langue et de la Foi, vous avez pris votre part, votre large part. Vous avez été l'aide, le soutien et le bonheur de tous les jours, la conseillère héroïque des heures les plus graves.

En notre nom, Madame, au nom des petits enfants qui, par les luttes et les sacrifices d'aujourd'hui, auront la joie de vivre dans un pays plus libre et de porter la tête plus haute, merci, mille fois merci. (Longs applaudissements).

M. Cabana présente ensuite en ces termes le directeur du *Devoir*:

Mesdames et messieurs, celui qui doit maintenant vous adresser la parole n'a pas besoin d'être présenté. Il serait téméraire de ma part de vouloir vous parler de ses mérites: La renommée les a portés à travers le monde.

J'invite M Bourassa à nous parler du *Devoir*, de son passé, et à nous faire connaître les luttes qu'il a l'intention de faire à l'avenir.

Mesdames et messieurs, vous me permettrez d'ajouter simplement ceci: ce qu'il nous dira qu'il a l'intention de faire, la mort seule pourra l'en empêcher. (Salves d'applaudissements).

Accueilli par de longues acclamations, très ému, M. Bourassa remercie d'abord les *Amis du "Devoir"* de "la délicate pensée qu'ils ont eue d'associer à son nom celui de la compagne de ses jours de joie et de douleur", puis il prononce un grand discours sur le passé, les origines et l'avenir du *Devoir*.

Nous donnons de ce discours un texte revu où l'auteur a tassé certaines parties et développé quelques indications que l'heure l'avait empêché de marquer complètement. Nous tenons cependant à préciser que la partie relative aux principes de la constitution britannique a été maintenue dans son texte primitif, strictement conforme à la sténographie.

On sait que le discours a été maintes fois coupé d'applaudissements et d'acclamations.

LE DEVOIR

ses origines, son passé, son avenir

Discours de M. Henri Bourassa

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

L'histoire du *Devoir* n'est pas longue encore. Elle n'en est qu'à son premier chapitre; mais c'est un chapitre bien rempli. Je n'entreprendrai pas, ce soir, d'en faire la préface. Ce serait cependant une page intéressante à écrire et à faire connaître: elle révèle des dévouements, des volontés, des élévations de pensée, des forces de sursaut que ne laissaient pas prévoir les vingt-cinq ou trente années qui ont précédé la fondation du *Devoir*. Elle démontrerait aussi qu'un sens très pratique des réalités peut s'allier à un haut idéal. Cette page, elle sera écrite un jour.

Pour l'instant, je veux me borner à rappeler la pensée maîtresse d'où est né le *Devoir* et souligner les principaux épisodes de sa carrière courte mais mouvementée. Il me sera ensuite facile de vous indiquer la route qu'il suivra à l'avenir: cette route ne sera que le prolongement de celle qu'il a parcourue jusqu'ici.

On a peut-être trop associé cette oeuvre à ma personne, à mes luttes, à mes aspirations. Vous tous, Messieurs, qui m'avez précédé à cette tribune, ne m'avez pas ménagé les éloges trop bienveillants. Ce qui est indéniable, c'est que le *Devoir* est bien mon enfant et qu'il porte dans son âme et sur sa physionomie plusieurs des traits paternels. Je n'en rougis pas: grâce à ceux qui m'aident à faire son éducation, il a acquis de précieuses qualités que je n'aurais su lui donner; il s'est affranchi de maints défauts dont le père a dû renoncer à se corriger.

Le *Devoir* est né d'une pensée qui me hantait depuis longtemps. Quinze ans d'une vie publique remplie d'expériences nombreuses et diverses avaient dissipé maintes illusions sur les hommes et sur les choses de la politique. J'avais acquis la conviction qu'il est inutile de poursuivre dans la vie publique un idéal national et d'espérer le relèvement des moeurs politiques avant d'avoir tenté la réfection de l'opinion publique qui entoure, inspire et dirige les hommes et les partis.

C'est cette pensée maîtresse qui associa dans un effort commun les amis intelligents et dévoués dont le concours m'a permis de fonder et de soutenir le *Devoir*. Nous avons reproduit, aujourd'hui, le programme d'action et d'organisation de la société qui fonda le journal. Ce programme, publié en 1909, parut dans le premier numéro du *Devoir* (1). J'ose prier chacun d'entre vous, Mesdames et Messieurs, de le relire avec attention.

Le programme du "Devoir"

Au cours des cinq années qui viennent de s'écouler, avons-nous été fidèles à nos principes et aux résolutions que nous avions prises?

Avons-nous cherché à répandre les idées que nous avons préconisées?

Avons-nous soutenu de notre mieux les hommes qui ont accepté ces idées, qui ont semblé vouloir les appliquer, ou qui les ont réellement mises à exécution?

Avons-nous combattu fermement et sans peur comme sans déloyauté les hommes qui ont violé ces principes après les avoir affichés, et ceux qui ont abandonné ces idées après les avoir soutenues?

Avons-nous été droits et loyaux envers amis et ennemis?

Avons-nous su sacrifier les liens de l'amitié, les intérêts de parti, et tout sentiment personnel comme toute préoccupation individuelle, pour être toujours à l'avant-garde, pour défendre toujours les mêmes principes, les mêmes idées, quelles qu'en soient les conséquences pour les autres et pour nous?

Ces questions, je ne les pose pas seulement à ceux qui ont foi en nous, à ceux qui ont combattu avec nous; je les soumets en toute confiance à la conscience droite, à l'esprit éclairé, au bon sens non égaré de tout homme honnête, à quelque parti qu'il appartienne, de ceux mêmes qui ont subi nos coups les plus durs, qui peuvent ne pas nous aimer mais qui sont forcés, permettez-moi de le dire avec un légitime orgueil, de nous respecter.

Les luttes politiques ont occupé dans le journal une place considérable — moins exclusive qu'on ne le croit généralement, mais plus large qu'elles n'y tiendront, je l'espère, à l'avenir.

Deux circonstances principales nous y ont entraînés.

Depuis longtemps, — depuis l'introduction du régime britannique au Canada, — les luttes politiques avaient envahi peu à peu tout le domaine de la vie nationale. Il était devenu presque impossible d'éveiller l'attention, de créer une opinion forte et agissante, en dehors de la politique et des luttes de partis. C'était un malheur. Nous y reviendrons, au chapitre de l'avenir du *Devoir* et de ses relations futures avec les partis.

D'autre part, le journal héritait de mon passé, des luttes que j'avais faites d'abord avec mon parti, puis en marge des partis.

(1) **Devoir du 10 janvier 1910 et du 14 janvier 1915. On en trouvera le texte à la page 2.**

Il ne pouvait guère éviter d'en subir les conséquences et d'en être, dans une certaine mesure, le prolongement.

De plus, le journal naquit sous l'influence de la planète de Mars. A Montréal, l'opinion était agitée par la lutte aiguë qui entraîna le renversement du régime municipal. Dans une sphère plus vaste, la bataille commençait à s'engager sur le projet de loi navale.

Le *Devoir* fut donc pris dès le début dans l'engrenage d'une double lutte. D'une lutte à l'autre, il en fit plusieurs. Au cours de ces combats, on l'a souvent accusé d'être violent et injuste. Peut-être; mais du moins il n'a jamais attaqué aucun adversaire, quelque méprisable qu'il fût, dans le domaine de sa vie privée. Il n'a jamais porté une accusation sciemment calomnieuse contre aucun de ceux qu'il combattait. Que celui, parmi ses ennemis ou ses rivaux, qui peut se rendre le même témoignage lève la main!

L'indépendance du "Devoir"

Mais si l'on veut bien oublier un instant les défaillances inhérentes à toute oeuvre humaine et les erreurs où entraînent les luttes ardentes, on rendra au *Devoir* le témoignage qu'il n'a jamais sacrifié son indépendance et ses principes.

Dans notre programme initial, nous déclarions:

"Ce journal sera à la fois un vulgarisateur d'idées et un organe de combat. Inutile d'ajouter qu'il sera absolument indépendant des partis politiques et de toute influence financière, et qu'en matière religieuse il sera soumis de coeur et d'esprit à l'autorité de l'Eglise".

Un an plus tard, le 28 janvier 1911, nous célèbrions par un banquet le premier anniversaire du *Devoir*. Il y avait là plusieurs personnages qui ne sont pas ici ce soir. De ceux-là, je l'avoue, j'en regrette peu. Ils nous ont quittés parce que nous ne voulions pas les suivre dans la voie des reniements et des honneurs. Ils sont avantageusement remplacés par la foule des adhérents dévoués, sincères et désintéressés qui célèbrent avec nous, ce soir, le cinquième anniversaire du *Devoir* et qui n'attendent de lui que la fidélité à ses principes et à son programme.

En présence de ces personnages, aujourd'hui disparus de nos rangs, dont la plupart n'avaient arboré les couleurs nationalistes que pour mieux servir les intérêts du parti conservateur, je faisais cette déclaration catégorique:

"Nous n'attendons rien du parti conservateur... et nous serons prêts demain à tirer à bout portant sur ce parti, si, arrivant au pouvoir soit à Ottawa, soit à Québec, il n'accomplit pas ses promesses et fait les mêmes oeuvres de reniement que le parti libéral d'aujourd'hui, ce parti qui n'a plus de libéral que le nom".

Cette année 1911 marqua le début de la campagne électorale qui aboutit à la chute du ministère libéral. Au cours de la lutte, les candidats et les organes du ministère nous accusèrent sou-

vent d'avoir accepté le prix de la "trahison". On affirmait que le *Devoir* s'était "vendu" pour $200,000 à la Ligue anti-réciprociste. Cette accusation, on la portait la semaine même où le gérant du *Devoir* mettait poliment à la porte le secrétaire de la Ligue, sa littérature et ses deniers. Et cependant, la Ligue anti-réciprociste faisait, comme nous mais pour d'autres motifs, la lutte au ministère Laurier. Et tandis que nous refusions cette grasse prébende, alors qu'il nous fallait soutenir le journal au prix d'efforts et de sacrifices considérables, le principal organe du parti libéral, le *Globe*, de Toronto, riche à millions, publiait moyennant finances la littérature anti-réciprociste des ennemis les plus acharnés du ministère et du parti libéral.

Le soir des élections, le 21 septembre 1911, appelé par la foule à parler du haut de la fenêtre de mon bureau de rédaction, rue Saint-Jacques, ma première pensée fut d'affirmer la complète indépendance du journal:

"Je le dis dès ce soir : le *Devoir* sera indépendant du gouvernement conservateur de demain, comme il l'était du gouvernement libéral.

"C'est au nom des principes qu'il a toujours soutenus que notre journal combattra, sans accepter ni aumône, ni prix de trahison.

"Toujours nous revendiquerons les droits des minorités, qu'il s'agisse des Canadiens-français ou des Canadiens-anglais, des protestants ou des catholiques.

"Toujours loyaux à Sa Majesté, à la Couronne d'Angleterre, nous ne cesserons néanmoins de revendiquer l'autonomie canadienne, et nous veillerons à ce qu'elle soit respectée par tous.

"Nous promettons de donner au gouvernement conservateur qui entrera en fonctions demain un loyal appui, comme nous l'avons toujours donné à Laurier lorsqu'il suivit le droit chemin, lorsque ses agissements furent justes et profitables au pays. Mais nous nous engageons à combattre le nouveau ministère s'il faillit à ses engagements.

"Indépendants nous fûmes, indépendants nous sommes, indépendants nous resterons".

Le 15 janvier 1912, rappelant dans le journal le deuxième anniversaire de sa fondation, je reproduisais ma déclaration du 28 janvier 1911, et j'ajoutais:

"Cette déclaration, je n'hésite pas plus à l'écrire aujourd'hui que je n'ai hésité à la prononcer il y a un an".

Ainsi, deux ans après sa fondation, le *Devoir*, libre de toute attache, n'ayant reçu ni les subsides secrets ni les faveurs publiques de l'un ou l'autre des partis, restait ce qu'il était, chez lui, avec ses principes et ses idées, prêt à soutenir ou à combattre tout ministère, tout parti, dans la mesure où ses principes seraient respectés ou méconnus, où ses idées seraient acceptées ou rejetées; car il était entré dans la vie avec la conviction profonde que le maintien de ces principes et le triomphe de ces idées sont nécessaires au bien du pays.

Cette situation n'a pas varié.

Nous allons maintenant, si vous le voulez bien, passer en revue les campagnes principales faites ou soutenues par le *Devoir* dans les diverses sphères de l'action politique, et aussi dans les domaines d'ordre social, économique, littéraire, etc.

LES CAMPAGNES DU "DEVOIR"

POLITIQUE FÉDÉRALE

L'impérialisme — La guerre sud-africaine

Dans la politique fédérale, la plus constante et la plus vive de nos luttes fut celle de l'opposition à l'impérialisme. Cette lutte n'était que le prolongement des premiers combats que j'avais livrés, dès 1899, contre la participation du Canada à la guerre sud-africaine.

C'est de cette lutte initiale que naquit le mouvement nationaliste, trois ans avant la fondation de la Ligue dont Armand Lavergne a rappelé les débuts.

Le 13 mars 1900, je formulais à la Chambre des Communes une déclaration de principes qui contenait en germe notre opposition future à la loi navale proposée par le ministère Laurier et à la contribution à la marine impériale décrétée par le ministère Borden. Cette déclaration, je la formulais ainsi :

"Cette Chambre insiste sur le principe de la souveraineté et de l'indépendance du parlement comme étant la base des institutions britanniques et la sauvegarde des libertés civiles et politiques des citoyens britanniques et refuse, en conséquence, de considérer l'action du gouvernement au sujet de la guerre de l'Afrique du Sud comme un précédent qui doive engager ce pays dans toute action à venir.

"Cette Chambre déclare, de plus, qu'elle s'oppose à tout changement dans les relations politiques et militaires qui existent actuellement entre le Canada et la Grande-Bretagne, à moins que tel changement ne soit décrété par la volonté souveraine du parlement et sanctionné par le peuple du Canada".

En ordonnant l'envoi de troupes canadiennes en Afrique, le 13 octobre 1899, — contrairement à la détermination prise dix jours auparavant par le Premier-Ministre — le ministère avait déclaré que cet envoi de troupes "ne peut être considéré comme un abandon des principes bien connus du gouvernement constitutionnel et des coutumes coloniales, et ne peut être invoqué à l'avenir comme un précédent." Mais la décision prise, lord Minto, gouverneur-général, le général Hutton, commandant de la Milice canadienne, et plusieurs des ministres avaient fait des déclarations publiques qui contredisaient carrément la réserve exprimée dans le décret du 13 octobre. Il me semblait donc urgent que le parlement réaffirmât cette réserve. En s'y refusant,

le ministère, appuyé par la quasi unanimité des voix des deux partis à la Chambre, déchira le *scrap of paper* qui garantissait le respect de la constitution et des traditions canadiennes. Il ratifiait ainsi les déclarations impérialistes du gouverneur et de ceux des ministres qui avaient révélé la véritable pensée des instigateurs de l'intervention. Le seul précédent qui restait, ainsi que je l'avais écrit à sir Wilfrid Laurier en motivant ma démission pour protester contre cette intervention, c'était "le fait accompli", c'est-à-dire la participation officielle du Canada à une guerre étrangère à ses intérêts.

Cette participation, la première dans l'histoire de la colonie, on cherchait à la justifier en représentant qu'elle se réduisait à quelques milliers d'hommes et à une dépense relativement peu considérable, et qu'elle ne constituait pas un précédent qui engageât l'avenir. D'autre part, on en soulignait l'importance. Elle constitue, disait-on, une preuve palpable de l'unité morale et matérielle de l'Empire britannique. C'est une leçon et un avertissement aux ennemis éventuels de l'Angleterre.

Je m'efforçai de démontrer l'incompatibilité de ce double argument et de faire entrevoir les conséquences ultimes de l'acte posé :

"Si nous envoyons deux mille hommes et si nous dépensons deux millions pour combattre deux peuples dont la population totale s'élève à deux cent cinquante mille âmes, combien d'hommes armerons-nous et combien de millions dépenserons-nous pour combattre une puissance de premier ordre ou une coalition internationale? Et c'est, n'en doutons pas, aux grandes puissances et aux coalitions éventuelles qu'on adresse cette leçon et cet avertissement. Si nous avons jugé à propos de prendre part à l'enseignement, il doit s'ensuivre que nous sommes prêts à participer à l'action lorsque le temps sera venu d'appliquer la leçon. Alors, c'est le point de départ d'une politique nouvelle qui nous donne de sérieux aperçus sur l'avenir de notre pays. Ces aperçus peuvent être glorieux pour ceux qui ont soif des honneurs militaires. Ils peuvent inspirer aux rhéteurs de belles périodes sonores et des stances lyriques aux rimailleurs. Mais on prépare par là une sombre destinée aux classes agricoles et travaillantes de notre pays. On les menace du fardeau insupportable qui écrase les paysans et les ouvriers d'Europe. C'est ce fardeau que les *"Little Englanders"* et les "Petits Canadiens" avaient épargné jusqu'ici à l'Angleterre et au Canada.

"On ne saurait s'étonner que le gouvernement ait hésité à nous ouvrir les portes de ce noir inconnu. Mais n'aurait-il pas été à propos d'hésiter davantage et de faire connaître au peuple le résultat possible de cet avenir incertain avant de nous y pousser par un simple décret de cabinet?

"On m'opposera, sans doute, la clause du décret déclarant que cette action n'est pas un précédent. J'avoue volontiers que cette clause est tout ce que je puis approuver dans la conduite du gouvernement. Mais je crains que ce soit un obstacle bien fragile à mettre en travers du courant de militarisme tapageur qui entraîne en ce moment toutes les possessions britanniques. C'est cette crainte que j'exprimais dans ma lettre au premier ministre, lorsque je disais : "Le précédent, monsieur, c'est le fait accompli". (1)

(1) Débats de la Chambre des Communes, 13 mars 1900, col. 1791-2.

Premier voyage en Angleterre

Dans la province de Québec, les partisans du ministère se cramponnaient à la réserve exprimée dans le décret. Ils affirmaient que l'impérialisme britannique n'était qu'un mythe et que la fièvre de la guerre une fois calmée, il ne serait plus question de contribution du Canada aux armements de l'Empire. Sans cesse on me posait la question: "Qu'est-ce que c'est que cela, l'Impérialisme?" Avant de répondre, j'allai à la source. Je fis, en 1901, un premier voyage en Angleterre. J'en rapportai des impressions et des renseignements précis. Je les communiquai au public dans une conférence donnée à Montréal, au Théâtre National, le 20 octobre 1901, et dans une masse de textes et de citations publiés à l'appui de cette démonstration.

Dans la préface de la brochure qui contenait le compte rendu de cette conférence et la transcription de ces pièces, je résumais ainsi ma réponse à la question qu'on m'avait posée:

"L'impérialisme anglais est un régime d'accaparement et de domination militaire, né de l'expansion exagérée de la puissance anglaise et nourri de cet orgueil stupide, brutal et vantard qu'on nomme *jingoïsme*. Il s'exprime volontiers par des formules ronflantes : *"Britannia rules the waves",... "Britons shall never be slaves",... "Trade follows the flag",... "What we have we hold",...* etc.; à ce dernier axiome, le Premier-Ministre d'Ontario a ajouté : *"and what we don't have, we take"*, et le bon sens public commence à surajouter : *"...when we can"*.

"Ayant embrassé plus qu'elle ne peut étreindre, entourée d'ennemis ou d'indifférents, l'Angleterre de M. Chamberlain a besoin de soldats et de marins pour maintenir les oeuvres de son délire. N'en trouvant plus chez elle, elle s'adresse à ses colonies. Sachant qu'elle ne peut atteindre son but sans détours, elle trompe, endort ou corrompt les gouvernants des colonies et grise de chauvinisme leurs populations naïves. Elle nous arrache, sous des noms et des uniformes variés—Carabiniers Royaux, Infanterie à cheval, Strathcona Horse, Yeomanry—tout ce qu'elle peut de chair à canon; quitte à nous laisser entrevoir quelques bribes de faveurs pour le moment où nous serons fatigués de jouer ce rôle de dupes.

"En un mot, le véritable impérialisme anglais, c'est *LA CONTRIBUTION DES COLONIES AUX GUERRES DE L'ANGLETERRE*—en hommes et en deniers, en hommes surtout.

.....

"Les gens qui trouvent plus commode d'engraisser que de se préoccuper de l'avenir de leur pays, affirment que personne ne songe à l'impérialisme.

"Que les repus ferment les yeux et les oreilles et refusent de croire à tout ce qui peut déranger leur digestion, je le conçois. Mais que tant de braves gens qui n'ont pas d'affaires politiques à soigner se bercent des mêmes illusions, c'est ce que je comprends moins.

"Deux causes peuvent expliquer cet étrange aveuglement: la paresse intellectuelle qui nous envahit et nous paralyse; puis la force de l'atavisme latin qui nous domine encore, nous, aux trois quarts Normands! Tandis que l'Anglo-Saxon fait, transforme et défait, sans un bout de parchemin, lois, constitutions, royaumes, empires,—le Latin, logique et légiste, attend des programmes, des *pronunciamentos*, des articles, des décrets, des textes numérotés,

classés et étiquetés, avant de croire que son état social subit une évolution." (1)

Les Conférences Impériales

Dans le même travail, je faisais entrevoir le rôle envahissant des conférences impériales dans le gouvernement de l'Empire, prélude d'un organisme central remplissant les fonctions de Conseil Exécutif de l'Empire:

"Ne croyez pas d'ailleurs que ce conseil surgisse tout à coup, constitué par un acte du parlement impérial. Ce n'est pas la méthode anglaise. On connaît mieux là-bas l'art de préparer les évolutions constitutionnelles.

"On va commencer par consulter les premiers ministres coloniaux qui iront à Londres, l'an prochain, assister au Couronnement du Roi et assurer Sa Majesté de la fidélité inviolable et de la naïveté robuste de ses sujets des colonies. Ce ne sera du reste qu'une répétition du Jubilé.

"Puis, une nouvelle occasion, qu'on fera surgir au besoin, appellera de nouveau nos représentants au pied du trône. Ces visites *ad limina* finiront par devenir régulières—et dans les intervalles, les agents coloniaux sont toujours là, trop heureux de jouer le rôle des duègues de comédie qui portent les billets doux des amoureux illicites. Enfin on donnera la sanction constitutionnelle aux faits accomplis.

"C'est de cette manière que toutes les institutions britanniques se sont établies." (2)

Je rappelle ces faits et je donne ces citations parce qu'ils démontrent, me semble-t-il, que nous n'avons manqué ni de clairvoyance ni de constance.

Nos premières luttes et les réactions inévitables de la guerre sud-africaine produisirent un ralentissement dans la marche de l'impérialisme. A la Conférence impériale de 1902, le premier ministre du Canada tint un langage et une attitude presque identiques à nos paroles et à nos actes de 1899 et 1900.

Nous appuyâmes sir Wilfrid Laurier dans sa résistance à l'impérialisme, comme nous l'avions combattu quand il lui donnait des arrhes, comme nous devions le combattre plus tard, quand il retomberait dans ses errements.

La loi navale — La campagne de 1910

En 1909, surgit la "panique allemande", suscitée par les impérialistes et les constructeurs de navires. La troupe bruyante des jingos et l'immense armée des badauds s'ébranlèrent de nouveau. Le ministère Laurier, lié par ses actes de 1899 plus encore que par ses paroles contradictoires de 1902, se laissa entraîner à formuler le voeu impérialiste du 31 mars 1909, bientôt suivi du projet de loi navale.

Le *Devoir* n'existait pas encore. J'étais pris dans l'engrenage de la politique provinciale. L'un des anciens chefs mili-

(1) **Grande-Bretagne et Canada (1901) — Avertissement — pages 3 et 4.**
(2) **Grande-Bretagne et Canada, pages 35-36.**

tants du parti conservateur, sorti du parlement depuis quelques années mais destiné à y rentrer pour y occuper un poste important, vint à Québec me supplier de prendre la direction d'un mouvement d'opposition nettement anti-impérialiste. Déjà chargé de responsabilités et de travail, je différai ma décision.

Dans l'intervalle, M. Monk prononça à Lachine le discours retentissant qui marqua le début de la campagne contre la marine. Ce discours s'inspirait des mêmes principes et s'appuyait sur les mêmes faits que j'avais invoqués en 1899 pour combattre l'envoi des troupes en Afrique.

A quelques semaines de là, le *Devoir* paraissait. Dès son premier numéro, il approuva nettement l'attitude prise par le député de Jacques-Cartier.

En juillet 1911, sur les instances répétées de M. Monk et des conservateurs qui s'appelaient alors "autonomistes", je pris la direction d'une campagne populaire, qui fut inaugurée a Saint-Eustache. A cette première réunion, comme dans la plupart de celles qui suivirent, nous soumîmes aux électeurs une déclaration de principes et une définition des motifs qui inspiraient notre opposition au projet de loi navale et la "politique non moins néfaste" de M. Borden. Ce manifeste, qui prit le nom de "Résolutions de Saint-Eustache", je l'avais rédigé et soumis d'avance à M. Monk, qui l'approuva dans son entier, en présence de M. Ducharme et de M. Emile Léonard, ancien député de Laval.

Je me borne à en citer les deux premiers paragraphes qui en révèlent toute l'inspiration:

"Nous, citoyens du Canada, fidèles sujets de Sa Majesté le Roi Georges V, nous déclarons prêts à défendre, au prix de notre sang, le sol de notre patrie et les droits de la Couronne britannique au Canada, ainsi que nos pères l'ont fait en 1776, contre les sujets Anglais de Sa Majesté, en 1812, contre les armées de la République américaine, et comme nous l'avons fait en 1885, contre nos propres concitoyens en révolte.

"Mais, confiants dans la grandeur et l'efficacité des principes de décentralisation et d'autonomie, solennellement proclamés et reconnus, depuis plus d'un demi-siècle, par les autorités de la Grande-Bretagne et celles du Canada, nous sommes opposés à toute politique nouvelle qui nous entraînerait dans des guerres lointaines, étrangères au Canada, aussi longtemps surtout que les colonies autonomes de l'Empire ne partageront pas avec la mère-patrie, et sur un pied d'égalité, l'autorité souveraine dont relèvent l'armée et la flotte impériales, les traités de paix et d'alliance, les relations étrangères, le gouvernement des Indes et des possessions de la Couronne".

Cette campagne de tribune, vigoureusement soutenue par le journal, aboutit à la victoire de Drummond-Arthabaska, qui fut remportée au nom des principes et des idées nationalistes contre la politique du ministère et celle de l'opposition également. Tout ce qui figurait de conservateurs dans cette lutte se couvrit des couleurs "autonomistes".

Cette élection ouvrit les yeux de M. Borden. A la session suivante, il se rallia à la proposition de M. Monk et blâma le mi-

nistère de n'avoir pas encore soumis au verdict populaire "la question générale de la contribution du Canada aux armements impériaux". Le ministère, voulant créer une diversion, se lança dans le guêpier de la réciprocité. Nous fîmes à cette politique nouvelle un accueil ni bon ni mauvais. C'était à nos yeux une simple question d'affaires dont l'importance, en bien ou en mal, ne pouvait avoir celle de l'impérialisme. Elle sera définitivement réglée aux prochaines élections, disions-nous; tandis que le problème de l'impérialisme restera d'ici longtemps au premier plan. En dépit des efforts des conservateurs, nous persistâmes à tenir l'opinion éveillée sur la question de la marine. La plupart des candidats conservateurs, dans la province de Québec, s'engagèrent à exiger l'abrogation de la loi navale et à combattre toute mesure de contribution aux armements impériaux qui ne serait pas préalablement soumise à l'approbation des électeurs.

Les élections de 1911 —La contribution de $35,000,000

Au témoignage même du premier ministre actuel et de plusieurs de ses collègues, le verdict du 21 septembre 1911 condamnait la politique navale du ministère Laurier autant que la convention douanière.

Nous avions donc raison de réclamer, dès la première session, l'abrogation de la loi navale. C'est ce que je fis dans une série d'articles parus dans le *Devoir,* puis traduits en anglais et publiés en brochure.

A la session suivante, le ministère Borden, au lieu de faire abroger la loi navale, proposa sa contribution de $35,000,000, en reconnaissance du *devoir* du Canada de contribuer aux armements de la Grande-Bretagne.

Notre ligne de conduite était toute tracée. Nous reprîmes la lutte contre le ministère conservateur, au nom des principes que j'avais définis dès 1899. Nous opposâmes à cette mesure les mêmes motifs et les mêmes faits que nous avions invoqués pour condamner la participation du Canada à la guerre d'Afrique et pour combattre la politique navale du ministère Laurier.

La démission de M. Monk et la suite des événements nous donnèrent raison.

Si M. Borden et ses collègues, cédant aux justes exigences du député de Jacques-Cartier, avaient obéi à leurs engagements et soumis leur politique navale à un plébiscite, qui oserait nier que l'accord national serait infiniment plus facile aujourd'hui?

Je rappelle pour mémoire que nous combattîmes également la surenchère du parti libéral, qui proposait de nous imposer la construction de deux escadres au coût initial d'au moins $100,000,000.

Que notre lutte ait été ferme et constante, qu'elle se soit toujours inspirée des mêmes principes et des mêmes motifs, que nous l'ayons soutenue contre *bleus* et *rouges* avec une entière indépendance, c'est ce qu'aucun être intelligent, de bonne foi, ne conteste aujourd'hui. Mais, s'écrie-t-on, vous n'avez pas vu

clair, vous vous êtes moqués du "péril allemand" qui était pourtant bien réel; vous avez combattu les mesures de secours et de protection que voulaient prendre ceux qui voyaient de plus loin que vous. Voilà ce que répètent à l'envi, depuis cinq mois, les hommes *sages* des deux partis et la multitude des étourneaux qui empruntent à leurs chefs de file ou à leurs gazettes leurs inspirations et leur mot d'ordre.

Depuis cinq mois, j'ai laissé dire; mais dans cet examen général, il est temps de faire fuser cette dernière bonne *blague*. Pardon du mot.

Le "Péril Allemand"

En août 1912, le leader de l'opposition, sir Wilfrid Laurier, s'était, lui, vraiment moqué du péril allemand dans un discours au *Canadian Club* d'Ottawa. Son optimisme excessif me dicta les observations qui suivent:

"Sir Wilfrid Laurier a cru devoir prendre la contrepartie absolue [de ceux qui prédisaient la guerre] et affirmer qu'il n'existe aucune menace de guerre. Il a eu tort, croyons-nous, de s'avancer si loin.

"Le danger d'une guerre anglo-allemande nous semble indéniable. Sa principale source n'est pas, comme on le prétend, la rivalité économique de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne. C'est la campagne systématique entreprise par les journaux jaunes, comme le *Mail*, de Londres, et le *Star*, de Montréal, complices volontaires ou inconscients des capitalistes anglais et allemands, dont la cupidité demande à grands cris de l'or et du sang.

"C'est de cette manière, — je le rappelais l'autre jour — qu'une bande de cormorans américains provoqua la guerre contre l'Espagne, en dépit des résistances du président MacKinley.

"Si une vaste organisation financière, dont les tentacules s'étendent sur tous les territoires de l'Empire, peut provoquer une guerre, Anglais et Allemands seront aux prises avant longtemps. Des milliers d'êtres humains périront pour le profit et la gloire des êtres hideux dont le *Star*, la *Patrie*, le *News* et tous les journaux jingos du Canada font si bien l'affaire en ce moment.

"Et tous les badauds, titrés ou non, qui reviennent chaque semaine tomber dans les filets que leur tendent les interviewistes du *Star* et des autres feuilles jaunes, jouent dans les mains des sinistres agioteurs qui poussent à la guerre". (1)

Deux mois plus tard, le *Star*, de Montréal, alors dirigé avec la mauvaise foi qui trouve aujourd'hui son plein épanouissement dans les colonnes du *Mail* et du *News*, entreprit de faire croire à ses lecteurs que je contestais toute possibilité ou, du moins, toute probabilité d'une guerre européenne. Je reproduisis le passage que je viens de citer; et j'ajoutai en toutes lettres:

"*Je n'ai pas changé d'avis.*" (2)

Je pourrais multiplier les citations et prouver que nous avions dès longtemps prévu le danger d'un conflit général en Europe. La différence entre les journaux jingos et nous, c'est qu'eux poussaient à la panique, à la haine entre les nations, et

(1) **Devoir** du 31 août 1912.
(2) **Devoir** du 31 octobre 1912.

cherchaient à y entraîner le Canada afin d'activer la construction des navires de guerre et des armements, source de profits énormes pour leurs affidés et leurs bailleurs de fonds. Nous disions, nous: C'est cette fièvre des armements et cette propagande des haines internationales qui font et accroissent chaque jour le danger de la guerre. Ajouter à ces rivalités et à ces haines l'aliment de nouvelles contributions, entraîner le Canada "dans le gouffre du militarisme européen", — le mot était de sir Wilfrid Laurier, lorsqu'il était nationaliste, en 1902 — ce n'est pas éloigner le péril, mais le précipiter et l'accroître.

Du reste, ajoutions-nous, entre l'Angleterre et l'Allemagne, il ne peut y avoir de contact réel que sur mer. Nous appuyant sur le témoignage des autorités les plus compétentes du Royaume-Uni, — hommes d'Etat, hommes de guerre et techniciens — nous affirmions que la supériorité de la flotte anglaise sur la flotte allemande était écrasante. L'addition de quelques unités canadiennes, qui ne pouvaient être mises en commission avant 1915, nous paraissait d'une médiocre utilité pour parer à une catastrophe qu'on annonçait comme certaine pour 1913 et qui a éclaté en 1914.

En tout ceci, avions-nous tort? Les événements nous donnent-ils le démenti?

Puissance maritime de l'Angleterre

Le conflit européen a été déchaîné par la presse jingo et les affamés de chair humaine de toutes les nations. Entre l'Angleterre et l'Allemagne, quelle que soit la faiblesse de l'armée britannique, rendue plus patente par les vantardises et les mensonges grotesques de la presse coloniale, la suprématie de la flotte anglaise reste incontestée. La flotte allemande emprisonnée dans la mer du Nord, le commerce allemand disparu des mers, les échanges entre les alliés et les pays neutres s'opérant sans aucune entrave, tous ces faits éclatants constituent un témoignage irrécusable de la justesse de nos prévisions.

Un seul danger menace la puissance maritime de la Grande-Bretagne: c'est celui de l'addition d'un trop grand nombre de dreadnoughts et de superdreadnoughts à la flotte britannique. Ce danger, nous l'avons signalé dès le mois de février 1912, en nous appuyant sur le témoignage de sir William White, ancien directeur des constructions navales du gouvernement britannique, et sur celui de lord Charles Beresford, ancien amiral de la *Home Fleet*. Ce vétéran de la flotte anglaise, l'un des hommes de mer les plus compétents du monde, n'a pas craint d'écrire que la politique des dreadnoughts constitue une trahison de la sécurité et des intérêts de l'Empire britannique. Une autre autorité de la plus haute compétence, sir Percy Scott, est venu, l'été dernier, ajouter le poids de son témoignage à celui de sir William White et de lord Charles Beresford. Les faits sont en train de leur donner raison.

Quelques aventures comme celles de l'*Invincible* et du *Formidable* doivent suffire à éclairer le peuple du Royaume-Uni et celui du Canada sur les hommes qui méritent sa confiance. Quant à nous, nous n'avons nul sujet de nous repentir d'avoir combattu la politique favorisée par les cormorans du trust anglo-allemand et dénoncée par sir William White, lord Charles Beresford et sir Percy Scott.

En tout ce qui concerne le Canada, rien n'est venu affaiblir en quoi que ce soit la thèse que nous avons soutenue et les faits dont nous l'avons appuyée. J'irai plus loin: l'un des meilleurs services que nous ayons rendus à la Métropole, c'est d'avoir contribué à faire échouer la politique folle et imprévoyante de chacun des deux partis. L'une et l'autre de ces politiques n'auraient eu d'autre résultat que de rendre plus lourde la dette nationale qui va s'accroître énormément à cause de notre participation à la guerre. Le Canada serait-il plus avancé, la petite armée du général French, si péniblement recrutée, serait-elle plus puissante, si le parlement avait ajouté $35,000,000 à notre dette pour mettre sur chantier trois navires inutiles, prêts à combattre ou à se faire torpiller en 1915, ou si, acceptant le contre-projet de M. Laurier, il s'était lancé dans la construction de deux escadres qui n'auraient été complétées qu'en 1916 ou 1917 et dont le coût total aurait presque doublé le montant de notre contribution à la guerre? Serions-nous plus en état de soutenir, à la fois, l'effort militaire et la crise économique qui s'avance dévastatrice et sans issue prochaine?

Négligence criminelle des "Sauveurs d'Empire"

Il y a plus. Si les gens qui se moquent de notre "imprévoyance" ont vu si clair, si les ministres fédéraux avaient prévu le péril allemand sous la forme qu'il a prise, s'ils étaient certains qu'une guerre dût éclater entre l'Angleterre et l'Allemagne et qu'il était du devoir du Canada d'apporter à l'Angleterre un secours actif, comment se fait-il qu'ils n'aient pris aucune mesure pour rendre ce secours prompt et efficace au moment du danger?

Si M. Borden et ses collègues croyaient à l'efficacité de la contribution de $35.000,000 pour parer au péril allemand, que n'ont-ils répondu à l'invite du Sénat, dissout les Chambres dès le mois de mai 1913 et demandé au peuple la sanction de leur politique?

Ont-ils été "traîtres à l'Empire?" Ont-ils tout simplement joué une partie de *bluff*? Ni l'une ni l'autre de ces postures—et les ministres ne peuvent en prendre une autre—ne donne à leurs domestiques le droit d'injurier les gens qui ont vu clair dans leur jeu et refusé de lier parti avec eux.

En dehors de la contribution "d'urgence", absolument inutile, —l'inaction du ministère prouve que les ministres eux-mêmes n'y croyaient pas—il y avait maintes autres mesures efficaces et pratiques à prendre pour parer au péril allemand. Pourquoi nos sau-

veurs d'Empire, si vigilants, n'ont-ils adopté *aucune* de ces mesures?

Pourquoi le gouvernement fédéral n'a-t-il pas rempli, dès l'an dernier, les cadres de la milice, préparé nos soldats au maniement des armes et aux fatigues de la guerre? Pourquoi n'a-t-on pas ravitaillé les arsenaux et les magasins militaires, au lieu d'attendre à la dernière minute et d'acheter à des prix exorbitants des uniformes trop courts et des chaussures impropres à la marche?

Pourquoi n'a-t-on rien fait pour armer les ports canadiens et les mettre en état de résister à une attaque extérieure?

Voici plus de dix ans que nous, nationalistes, — "fauteurs de discorde nationale", "traîtres" et "rebelles" — pressons le gouvernement d'organiser la défense nationale. Les ultra-patriotes et les sauveurs d'Empire n'ont songé qu'à une chose: garder ou conquérir le pouvoir afin de mettre du foin dans leurs bottes.

Si M. Borden et ses collègues étaient convaincus que la guerre éclaterait à brève échéance entre l'Angleterre et l'Allemagne, pourquoi ont-ils permis, favorisé même, l'exportation du blé canadien en Allemagne? Même à l'heure actuelle, le blé canadien, produit du sol et du labeur canadiens, s'exporte encore en pays ennemi par la voie des ports neutres de la Hollande et du Danemark, et sert à alimenter les ennemis de cet Empire que nos ultra loyalistes affectent de tant aimer et de servir même aux dépens du Canada.

Le nickel canadien — Le trust anglo-allemand

Si nos ministres étaient persuadés que le Kaiser aurait bientôt tourné ses armes contre l'Angleterre, pourquoi lui ont-ils laissé tout loisir de multiplier et de fortifier ses armes en faisant libre usage du nickel canadien?

Les mines de Sudbury fournissent à l'industrie la majeure partie du nickel extrait des cinq parties du monde. Ces mines sont la propriété d'une puissante compagnie américaine qui en fait l'extraction et l'exporte en lingots aux Etats-Unis, d'où le métal pur est fourni aux grandes fabriques d'armes comme aux chantiers de construction maritime d'Angleterre et d'Allemagne. Si, dès 1909, le parlement canadien, au lieu de laisser consigner dans ses archives tant de phrases creuses et ronflantes sur le péril allemand et l'unité de l'Empire britannique, avait accaparé la production du nickel canadien et mis fin à la construction des dreadnoughts et à la fabrication des canons de l'Allemagne, je ne prétends pas que la guerre actuelle eût été évitée; mais les préparatifs de l'Allemagne eussent été entravés et le "péril allemand" singulièrement diminué.

Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, les "rêveurs" nationalistes avaient vu clair et averti les hommes d'Etat.

Pourquoi le gouvernement et le parlement canadiens n'ont-ils rien fait? Parce que les autorités britanniques, a-t-on dit et prétendra-t-on encore, ne leur ont donné aucune direction à cet

égard. Cette raison ne vaut rien. Ce n'est ni la première ni la dernière des bêtises que le servilisme colonial nous fait commettre. Le gouvernement canadien avait le devoir d'étudier la question et de prendre une décision inspirée par le seul souci de son devoir et des intérêts nationaux.

Quant aux motifs du silence et de l'inaction de l'Amirauté anglaise, ils ne sont pas difficiles à pénétrer: ce sont les mêmes qui l'ont fait s'obstiner dans la folle "politique des dreadnoughts" si vigoureusement dénoncée par lord Charles Beresford et sir Percy Scott. Un nombre considérable d'hommes publics, de capitalistes, de publicistes et même d'hommes d'église du Royaume-Uni sont intéressés pour des centaines de millions valant dans la fabrication des dreadnoughts, des canons et des armes de toute nature. Ces puissantes associations financières partagent avec les constructeurs allemands les bénéfices énormes qui résultent de l'utilisation des brevets détenus par la compagnie Krupp pour la préparation de l'acier chrômé et nickelé. Ce métal est à peu près exclusivement employé pour la fabrication de la cuirasse des vaisseaux de guerre, des grands canons modernes et des balles durcies. En interdire l'exportation pour cet usage, c'était mettre fin aux profits des actionnaires anglais de Vickers-Maxim, de Cammell-Laird, d'Armstrong-Whitworth, autant qu'à ceux de la compagnie Krupp dans laquelle, prétend-on, plusieurs membres de la famille du Kaiser sont intéressés financièrement. En restreindre l'emploi aux seules fabriques anglaises, c'était les exposer à la rupture de l'entente avec le trust allemand.

Le gouvernement et l'Amirauté britanniques, qui n'échappent pas au joug de la haute finance, se sont bien gardés d'exposer les capitalistes anglais à ce double danger.

On entretenait, au contraire, les menaces de guerre en poussant à la construction de nouveaux vaisseaux et de multiples engins de destruction, en cherchant surtout à entraîner le Canada et les autres colonies britanniques dans cette course folle qui ne pouvait aboutir qu'au massacre des peuples. Les profits des actionnaires montaient sans cesse.

"Jeunes Canadiens qui vous enrôlez à la voix des rhéteurs qui ne se battent pas, vous périrez peut-être, demain, le front troué d'une balle allemande durcie par le nickel canadien, les jambes rompues par un shrapnell lancé à coup sûr par un canon blindé de nickel canadien; vous aurez en mourant la consolation de vous dire : "Je meurs pour l'Empire, et pour le profit des gens qui ont permis aux 'barbares allemands' de fabriquer les armes qui me tuent!"

"Encore une fois, si les sinistres farceurs qui ont tant parlé du "péril allemand" en étaient si certains, pourquoi ont-ils permis aux Allemands d'accroître leur puissance destructive en utilisant un produit tiré du sol canadien, et dont les lois canadiennes pouvaient réglementer l'extraction, la fabrication et l'exportation?

"S'ils n'y ont pas pensé, étant avertis, ils sont des imbéciles. S'il y ont pensé, et n'ont rien fait, ils sont des traîtres. De toute façon, ils n'auraient qu'une manière de réparer leur bêtise ou leur

trahison, ce serait, avant d'inciter les autres à aller subir le choc des armes qu'ils ont mises aux mains de l'ennemi, d'aller eux-mêmes au feu afin de racheter par une mort glorieuse le prix de leur imprévoyance criminelle ou de leur trahison!"

Ces paroles, je les ai écrites dans le *Devoir*, le 22 octobre 1914, je les répète ce soir : qu'on me pende demain, si l'on veut, pour les avoir dites!

—*Une voix dans la foule*: "Et on veut être pendu avec vous!"

"Obligations" du Canada envers l'Angleterre

Non, ce n'est pas sur les conjectures de guerre que le débat s'est engagé et soutenu. Le double argument qu'ont invoqué tour à tour les protagonistes de la loi navale et ceux de la contribution dite "d'urgence", c'est l'impuissance de la flotte anglaise à maintenir sa suprématie et le devoir du Canada de venir au secours de l'Angleterre en contribuant sous une forme quelconque à la défense générale de l'Empire. C'est ce double argument, — l'un de fait, l'autre de principe, — que nous avons combattu sans relâche. Loin d'affaiblir notre thèse et de fortifier celle des partisans de la loi navale ou de la contribution "d'urgence", la guerre est venue confirmer victorieusement chacun de nos avancés et justifier en tous points la doctrine constitutionnelle que nous n'avons cessé de soutenir depuis quinze ans. Sur ce terrain non plus, nous n'avons à regretter aucune action, à retrancher aucune parole.

Les tenants de l'impérialisme et leurs instruments aveugles ou conscients soutiennent que le Canada, comme possession britannique, a la stricte obligation, en loi et en équité, de participer à cette guerre et de venir au secours de la métropole chaque fois qu'elle est en conflit. On a été jusqu'au point d'émettre la prétention monstrueuse que les ministres britanniques ont seuls la compétence et l'autorité nécessaires pour décider de l'opportunité ou du mode d'intervention du Canada dans les conflits de l'Angleterre. A ces propositions, fausses au regard de l'histoire, de la constitution britannique et du droit des nations, nous avons opposé en termes presque identiques les mêmes principes que nous avions invoqués contre l'envoi des contingents en Afrique, contre la loi navale et la contribution "d'urgence". Ces principes peuvent se ramener à deux propositions fort simples:

La Grande-Bretagne, seule responsable de sa politique étrangère, est seule tenue d'en porter le fardeau.

Le Canada, dépourvu de toute autorité et même de toute existence nationale en dehors de son territoire, n'est obligé de participer à la défense de l'Empire que pour assurer la sécurité de son territoire.

Ces deux principes, que l'on taxe aujourd'hui de "déloyauté" envers la Couronne et le peuple britannique, sont ceux-là même sur lesquels les Pères de la Confédération ont basé la constitution

qui nous régit et l'entente conclue, après des années de discussion et d'études, entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien.

Principes de la Constitution britannique

Certains publicistes sont allés fouiller jusque dans les profondeurs de la théologie et du "droit naturel" pour mieux torturer l'histoire et la constitution. Ils ont fait cette découverte merveilleuse... de n'avoir rien lu, dans la constitution canadienne, qui définisse les principes que je viens de définir. A ceux-là, je n'ai qu'à dire: Etudiez l'histoire d'Angleterre, et vous constaterez que les principes de la constitution britannique, dont la constitution canadienne n'est qu'un prolongement, s'appliquent au Canada comme à tous les pays qui reconnaissent l'autorité du Roi d'Angleterre. Or cette constitution n'est pas écrite. S'il n'existait, pour les sujets anglais ou coloniaux de Sa Majesté britannique, d'autre droit public que celui que l'on trouve en blanc et en noir sur les pages des livres de loi, alors il n'y aurait pas de libertés britanniques, il n'y aurait pas d'histoire britannique. La constitution britannique *écrite*, c'est quelques bribes de textes de loi, que le législateur a pris parfois la peine d'écrire et d'imprimer dans un statut afin d'enlever tout doute sur l'interprétation d'un usage. La véritable constitution britannique, c'est toute l'histoire d'un peuple, qui, à travers tant de vicissitudes, telles que tous les peuples en ont connues, a su tracer sa voie avec une constance et une intelligence admirables, a su allier constamment les principes d'autorité et les principes de liberté; et c'est pour cela que je l'aime, que je l'admire et que je la défends contre les faux loyalistes qui la violent, qui l'outragent et qui la faussent.

Pour le sujet britannique aux colonies comme pour celui qui habite le Royaume-Uni, le régime de liberté sous lequel nous vivons,—et dont nous avons le droit de nous enorgueillir, à la condition d'avoir le courage de le conserver,—ce régime de liberté a été tantôt écrit dans le sang des peuples qui ont lutté pour sa conquête, tantôt dicté par des hommes d'Etat et des magistrats intègres à la pensée claire et profonde; mais quels qu'en soient les sources et les développements, c'est un ensemble d'usages et de coutumes duquel se détachent certains principes nettement définis.

Le Canada n'est pas tenu de contribuer à la défense de l'Empire en dehors de son territoire, parce que le peuple canadien n'exerce d'autorité que sur son propre territoire; parce que, en toutes matières de politique étrangère, d'où découlent les obligations de guerre, les huit millions d'habitants du Canada ont moins de pouvoir dans l'Empire britannique que le premier balayeur des rues de Londres ou de Liverpool. N'importe quel citoyen de Londres, de Liverpool, de Dublin ou d'Edimbourg, pourvu du cens électoral, a le droit d'approuver ou de condamner la politique étrangère de sir Edward Grey; il a le droit d'aller au *poll* et de dé-

poser son bulletin pour ou contre la politique navale de Winston Churchill; il a le droit d'aller approuver ou condamner par son vote la conduite de la guerre par Lord Kitchener. Quand la guerre sera finie, quand la paix sera faite, pour ou contre nos intérêts; quand nos enfants auront été fauchés avec des balles allemandes fabriquées avec du nickel canadien; quand notre argent aura été dépensé; quand notre fromage et notre farine auront été mangés, non pas par les pauvres de Londres, qui n'en ont pas besoin, mais par les soldats de Sa Majesté britannique, dont le gouvernement, assez riche pour prêter sans intérêts cinquante millions à la Belgique et dix millions à la Serbie, trouve tout de même bon d'accepter notre farine en pur don; quand les pères seront morts et enterrés, quand les orphelins seront laissés sans protection, — le peuple anglais aura le droit, dans la pleine possession de ses pouvoirs de peuple souverain, d'approuver ou de désapprouver la conduite de ses hommes politiques et celle de ses hommes de guerre. Mais nous, comme les *quality niggers* de la Virginie, nous n'aurons pas d'autre droit que celui de retourner à la glèbe coloniale et de bénir cette paix, ou de la maudire, mais sans aucun pouvoir de sanction pour faire subir à ceux qui auront déclaré la guerre ou conclu la paix les conséquences de notre approbation ou de notre désapprobation.

Tant que cet état de choses existera, tant que le Canada restera, dans le domaine de la politique étrangère, à l'état de colonie subordonnée, prétendre qu'il a une *obligation* quelconque en dehors de la défense de son territoire, c'est nier cinq siècles d'histoire anglaise, c'est renier les principes élémentaires de la constitution britannique, c'est faire fi d'un privilège que nous avons acquis, nous, Canadiens-français, comme les Canadiens-anglais, par cent cinquante ans de citoyenneté britannique.

Ceux qui, au nom du jingoïsme, de l'impérialisme, du militarisme anglais, aussi aveugle, aussi dominateur, aussi étroit que le militarisme allemand—tous ceux qui, au nom de tout ce qui est contraire à la liberté britannique, à la constitution britannique, veulent nous faire fermer la bouche pour nous empêcher de proclamer ces principes, ceux-là sont traîtres à la constitution, ceux-là sont "déloyaux" à la Couronne!

En cherchant à conserver le droit d'aînesse de la nation canadienne, en nous efforçant de le défendre contre ceux qui le violent, c'est nous qui témoignons notre amour, un amour véritable et raisonné, des institutions britanniques; c'est nous qui manifestons véritablement notre qualité de citoyens britannques; c'est nous qu prouvons notre véritable respect de la Couronne d'Angleterre; car c'est le Souverain lui-même qui a apposé sa signature auguste à la constitution qui nous régit, au traité qui règle les relations qui doivent exister entre son peuple du Royaume-Uni et son peuple de la Confédération canadienne.

Mais, a-t-on objecté, si la Grande-Bretagne fait appel à ses colonies, si elle a vraiment besoin de leur appui pour repousser l'assaut de ses ennemis et préserver son prestige et sa sécurité, le Canada ne saurait rester sourd à cet appel.

A cela nous répondons invariablement depuis quinze ans: Si l'Angleterre a besoin de l'appui du Canada pour se défendre contre le "péril allemand" ou contre tout autre danger résultant de sa situation mondiale et de sa politique étrangère, c'est aux autorités britanniques de le dire et d'offrir au Canada de partager avec le Royaume-Uni la souveraineté impériale. Le peuple canadien tout entier, Anglais comme Français, a mérité d'occuper dans l'Empire britannique une autre position que celle des *quality niggers* de la Virginie qui, bien traités et bien nourris par leurs maîtres, préféraient s'enrôler dans l'armée esclavagiste plutôt que de se joindre à ceux qui leur offraient la liberté.

Nationalités et Empires

Mais, objecte-t-on encore, ce qui presse avant tout c'est de détruire le militarisme allemand.

Vouloir détruire le militarisme allemand pour assurer la paix du monde, si l'on a résolu de maintenir et d'accroître le *navalisme* anglais—le mot est d'un Anglo-Canadien éminent, M. Ewart—c'est pure folie et cynique hypocrisie.

Aucune race, aucune nation n'a le droit de réclamer la suprématie du monde.

L'Angleterre n'a pas plus le droit d'appeler ses colonies à lui assurer l'empire des mers que l'Allemagne n'a le droit de demander à l'Europe de lui assurer l'empire des terres.

Ce que nous avons revendiqué autrefois pour les républiques Boers, ce que nous avons revendiqué pour l'Irlande nationale, ce que nous revendiquons aujourd'hui pour les Canadiens-français d'Ontario, c'est le droit à la vie pour tous les peuples et toutes les nationalités. Nous nions à toute race, quelle qu'elle soit, nous nions à tout peuple, quelque grand qu'il soit, quelque hautes que soient ses aspirations, quelque nobles ses traditions, quelque nombreuses ses flottes, quelque puissantes ses armées, le droit d'imposer son joug, bienfaisant ou malfaisant, aux autres peuples de la terre; et nous disons que c'est une hypocrisie profonde que de prétendre faire régner la paix et l'amitié entre les peuples, en opposant l'hégémonie d'une nation à celle d'une autre nation. Le joug anglais n'est pas plus légitime que le joug allemand.

Un jour, en 1899, j'entendais un Anglais prétendre sérieusement que c'était un service réel que l'Angleterre rendait aux petites républiques hollandaises en leur imposant sa conquête, après avoir déchiré le *scrap of paper* qui leur garantissait leur indépendance, sous le sceau de la Couronne d'Angleterre. Devenir anglais, disait-il, est en soi un avantage si précieux que les Boers peuvent bien

l'acheter au prix de n'importe quel sacrifice. C'est ce que nous nions. Ni la France de Louis XIV ou de Napoléon n'avait le droit de passer son chariot sur les peuples de l'Europe; ni l'Angleterre de Marlborough, de Nelson ou de Chamberlain n'avait le droit d'imposer la constitution britannique à ceux qui n'en voulaient pas librement; ni la Russie, ni l'Allemagne n'ont le droit d'aspirer à la domination de l'Europe ou de l'Asie; et parce que nationaliste convaincu,—nationaliste canadien et nationaliste britannique,— j'affirme aujourd'hui que c'est notre droit et notre devoir de combattre l'impérialisme anglais comme l'impérialisme allemand; que c'est notre droit et notre devoir d'affirmer que la jeune nation canadienne, séparée par les vues de la Providence du continent de l'Europe, doit poursuivre sur la terre d'Amérique une carrière libre, une carrière pacifique, se fortifier chez elle, développer ses institutions, accroître ses forces, et chercher son avenir sans se lier par l'âme et par le corps au sort des nations de l'Europe, sans sacrifier la vie et le sang de ses enfants pour aider à régler les conflits du monde.

Mesdames et messieurs, je blesse peut-être les sentiments de quelques-uns d'entre vous. Placez-vous sous un autre angle. Que le Canada soit attaqué demain par les Etats-Unis, en guerre contre l'Angleterre, ou à cause d'un acte du Canada lui-même: combien de Belges, combien de Français, combien d'Allemands viendront de l'Europe combattre dans les rangs de l'armée canadienne ou dans ceux de l'armée américaine? Ce que nous nous efforçons d'inculquer à nos compatriotes, c'est que les Canadiens se doivent au Canada d'abord, avant de se devoir à l'Angleterre ou à la France. C'est là, en résumé, toute la raison d'être de nos luttes contre l'impérialisme.

Vous trouverez peut-être que j'ai fait trop long ce chapitre de l'histoire du *Devoir* et de ses luttes. Je l'ai fait à dessein, pour deux motifs. D'abord, c'est la résistance aux emprises de l'impérialisme qui a donné naissance au mouvement nationaliste. C'est cette lutte qui nous a mis le plus constamment en conflit avec les partis politiques. Et puis, de toutes nos campagnes, c'est celle qui nous a valu le plus d'injures et de calomnies et qui a parfois jeté la perturbation jusque dans l'esprit de nos adhérents les plus sincères. J'ai voulu démontrer à quel degré remarquable nous sommes restés fermes et constants dans les principes que nous avons posés et à quel point les événements se précipitent pour nous donner raison.

Autres campagnes fédérales — Droits des minorités

Mais la lutte contre l'impérialisme ne nous a pas fait négliger nos autres devoirs. Sans sortir de la sphère de la politique fédérale, nous avons engagé et soutenu d'autres combats pour assurer le développement du patriotisme et des forces nationales. En toute occasion, nous avons soutenu les droits des minorités avec la même vigueur et la même constance que nous avons

mises à défendre l'autonomie du Canada contre l'impérialisme britannique.

Avant la fondation du *Devoir*, nous avions lutté contre les deux partis pour la conservation des droits de la minorité catholique et française dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan. Nous avions dénoncé le ministère libéral qui avait sacrifié partiellement ces droits.

Le *Devoir* existait depuis deux ans lorsque le ministère conservateur sacrifia totalement les droits de la minorité du Kéwatin. Forts des mêmes principes, imbus du même esprit, nous fîmes la même lutte pour la défense de droits identiques.

Nous ne regrettons ni l'une ni l'autre de ces luttes. Dans les deux cas, nous avons invoqué les mêmes garanties constitutionnelles, nous nous sommes basés sur la lettre et sur l'esprit du pacte fédéral, nous avons été les véritables héritiers de la pensée et des actes des hommes d'Etat canadiens des deux partis, qui s'étaient donné la main pour faire du respect des droits des minorités l'une des assises principales de la Confédération. C'est au nom des idées, des paroles et des actes des grands constructeurs nationaux que nous avons marqué au front, du sceau de la trahison et de la lâcheté, les démolisseurs de la constitution, les violateurs du droit, de la justice et de la vérité.

L'existence de la Confédération canadienne ne sera assurée que le jour où son peuple et ses hommes d'Etat reviendront à ces saines notions d'équité et reprendront les traditions de Macdonald et de Cartier, de Blake et de Mowat.

Immigration étrangère

Avant, comme depuis la fondation du *Devoir*, nous n'avons cessé de dénoncer la politique d'immigration à outrance poursuivie par les deux partis. Nous en avons démontré les dangers dans l'ordre national, économique et social.

Longtemps nous avons prêché dans le désert. Trop de politiciens avaient lié partie avec les grandes compagnies de transport et les spéculateurs sur immeubles, pour songer à enrayer le flot constant d'immigrants qui accroissait les dividendes des compagnies du Pacifique Canadien ou du Grand Tronc et ceux des multiples sociétés qui ont accaparé les terres de l'Ouest et qui veulent en disposer le plus tôt possible.

Ici encore les événements sont venus nous donner raison. Parmi les trois cent mille sans travail qui encombrent aujourd'hui les villes canadiennes, combien compte-t-on de ces étrangers attirés au Canada par les réclames mirobolantes de l'Etat et les instances des agents du gouvernement canadien et des compagnies de transport?

Ce sont autant de bouches qui dévorent la substance des enfants du sol; autant de travailleurs qui prendront la place de nos nationaux le jour où les industries et le commerce reprendront leur activité.

Au point de vue de la sécurité nationale, le risque n'est pas moindre. Lorsque nous signalions aux hommes d'Etat, aux hommes "pratiques", le danger d'attirer dans notre jeune pays si faiblement peuplé, si désuni déjà par la rivalité des races, un nombre trop considérable d'étrangers qui n'ont rien de commun avec les races mères du Canada, on se moquait de nos appréhensions. Dès que ces étrangers ont pris racine chez nous, disait-on, ils deviennent aussi Canadiens, aussi britanniques que nous.

A quels spectacles assistons-nous aujourd'hui? Qu'entend-on de toutes parts? "Méfiez-vous des étrangers!" On voit partout des "espions allemands!" Le gouvernement réunit dans de vastes camps de concentration et soumet à un régime de détention forcée une multitude de gens qu'il a lui-même, par ses agents, invités à venir au Canada. Il a même payé $5.00 par tête pour les faire venir au pays! Aujourd'hui, il les traite en ennemis; et toute la presse jingoe, qui se moquait de nous lorsque nous voulions mettre un frein à cette invasion étrangère, traite d'espions ces colons naguère si *"désirables."*

N'eut-il pas été plus pratique, comme nous n'avons cessé de le suggérer, de favoriser la colonisation du territoire national par les enfants du sol, de garder aux travailleurs canadiens le bénéfice du développement industriel du pays, et de resserrer les liens de la race au lieu de les relâcher?

Voies de communications nationales

A maintes reprises, nous avons tenté d'établir la nécessité de corriger, dans toute la mesure possible à l'action humaine, les vices fondamentaux de la configuration géographique du Canada, telle que l'ont fait ou plutôt défait les plénipotentiaires britanniques qui ont si souvent sacrifié nos intérêts aux exigences de leurs relations avec les Etats-Unis. Nous n'avons cessé d'affirmer que le régime des voies de transport, par terre et par eau, devrait être complété et organisé de manière à rendre de plus en plus faciles les échanges entre l'Ouest et l'Est, comme entre le Canada tout entier et les pays étrangers. Vous n'avez pas oublié la campagne vigoureuse que nous avons faite en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne. Si cette voie d'eau était ouverte aujourd'hui au commerce canadien et particulièrement au transport du blé, l'Empire britannique s'en trouverait peut-être aussi bien que de l'envoi de quelques milliers d'hommes de plus sur les champs de bataille. L'Angleterre recevrait notre blé et notre farine plus directement et à meilleur marché; et une moins forte proportion des produits du sol canadien prendrait le chemin de la Hollande pour aller nourrir les "barbares" Allemands.

POLITIQUE PROVINCIALE

Colonisation, forêts, forces hydrauliques, mines

Dans le sphère de l'administration provinciale, le *Devoir* a poursuivi la campagne que nous avions entamée deux ans avant sa fondation.

Nous n'avons cessé de préconiser l'adoption de mesures pratiques et efficaces pour activer la colonisation des terres en forêts et en friche et la production plus intense et plus variée des terres en culture. Nous nous sommes efforcés de démontrer l'intérêt vital que les hommes de la finance et du négoce et les habitants des villes ont à faire développer le domaine rural et améliorer les conditions des classes agricoles et productives.

Plusieurs de ceux qui n'ont accordé à nos démonstrations qu'une attention fort distraite constatent aujourd'hui que leur mise en pratique aurait contribué à résoudre dans une large mesure la solution des maux économiques dont le pays souffre aujourd'hui: encombrement des villes, chômage général, cherté de la vie.

Nous avons suggéré le seul moyen possible de concilier les exigences de la colonisation avec la nécessité de conserver les forêts et les forces hydrauliques, afin d'en faire la source principale des industries de la province. La colonisation de la province de Québec ne sera active et l'exploitation de ses forêts profitable et assurée de se perpétuer que le jour où l'on aura définitivement décidé de séparer le domaine forestier des terres ouvertes à la colonisation. Ce serait aussi la seule manière d'assurer la permanence et la continuité des forces hydrauliques dont la valeur industrielle ne cessera d'augmenter avec les années.

Sur ce point, comme sur tant d'autres, on a commencé par jeter le ridicule sur nos idées; puis ceux-là même qui les avaient traitées d'impraticables et de "moyenâgeuses"—le mot est du premier ministre de la province de Québec—ont fini par les adopter en tout ou en partie.

La loi des Mines a été entièrement refaite et presque toute dans le sens des réformes que nous avions suggérées.

Le rôle de la province de Québec

Dans un ordre plus général et plus élevé, nous nous sommes efforcés de faire renaître dans l'esprit de nos hommes publics et de notre peuple tout entier, la notion véritable du rôle primordial de la province de Québec dans la Confédération et de ses devoirs envers les minorités des autres provinces. Ce rôle, c'est celui de gardienne des traditions et de l'idéal de la race française. La province de Québec ne peut le remplir efficacement qu'en offrant à chacun des groupes français d'Amérique, et particulièrement à ceux des provinces anglaises du Canada, l'appui de ses forces, de ses institutions déjà anciennes et des résultats bienfaisants des organismes sociaux qu'elle tient des fondateurs de la Nouvelle-France.

Ce rêve avait été celui de Mercier. Les embûches du pouvoir et de la politique empêchèrent cet homme d'Etat, dont le patriotisme ardent doit faire oublier les faiblesses et les fautes, de le réaliser. Ses successeurs de tous les partis ne s'étaient préoccupés que de rétablir l'équilibre financier de la province. Soucieux de leur réputation de bons administrateurs, ils étaient en train de réduire tout l'idéal de la race, dans la sphère d'action que lui trace le régime fédératif, à une question de piastres et de sous et de législation particulière.

Un autre esprit plus noble et plus large commence à renaître. Le *Devoir* n'a-t-il pas le droit de revendiquer l'honneur d'avoir contribué à cette rénovation?

L'autonomie de Montréal

Dans le domaine plus restreint encore des intérêts de la ville de Montréal, nous avons été constamment fidèles aux principes de l'autonomie municipale. Nous avons demandé et nous demandons encore que les responsabilités de l'administration de la ville reposent sur la tête de ses seuls administrateurs. Nous avons dénoncé et nous dénonçons encore ces pèlerinages annuels qui permettent aux faiseurs de l'Hôtel-de-Ville de rejeter le poids de leur incurie ou de leur corruption sur le dos des farceurs de la Législature, qui échappent à la surveillance des électeurs municipaux.

J'ai rappelé que le *Devoir* avait pris naissance au milieu de la campagne municipale qui aboutit au balayage de février 1910.

Nous avons marqué dès lors la nécessité de poursuivre l'enquête sur l'administration municipale, de nettoyer à fond tous les coins infects de l'Hôtel-de-Ville et d'imposer aux plus coupables des châtiments exemplaires. Si l'on eût suivi nos avis, le mouvement de la réforme aurait peut-être eu une durée moins éphémère et plus productive de résultats sérieux et permanents. Je rappelle en passant la lutte que nous avons faite pour défendre les intérêts de la ville et des contribuables contre la domination envahissante de la compagnie des Tramways et des autres services dits "d'utilité publique", qui mériteraient trop souvent de s'appeler services "d'exploitation publique".

Ces luttes, nous les avons faites sans aucun souci de servir des intérêts rivaux. Certains des journaux qui font aujourd'hui feu et flamme contre le Tramway étaient à son service il y a quatre ans.

Le *Devoir* reste ce qu'il était: soumis à sa seule conscience et décidé à toujours promouvoir l'intérêt public de préférence à tous les intérêts particuliers.

OEUVRES SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES

En dehors de la politique fédérale, provinciale ou municipale, le *Devoir* a fait de multiples campagnes de tous genres. Il s'est

efforcé d'éveiller l'intérêt de ses lecteurs sur divers aspects de la vie sociale, économique et intellectuelle.

La prédominance des passions politiques sur toute autre préoccupation a peut-être fait oublier, même à nos lecteurs les plus sympathiques, cette partie de notre oeuvre. Elle est pourtant intéressante. A mes yeux, je l'avoue, elle atténue et complète notre action politique. Dans toutes les sphères, une inspiration unique et constante nous a guidés: le souci de l'intérêt national, le désir ardent de créer chez nos compatriotes un idéal plus élevé et une préoccupation plus intense des intérêts supérieurs de la race et de la nation. En toutes choses, nous avons cherché le progrès véritable dans le maintien des traditions les plus solides de notre histoire.

L'instruction publique

L'une des questions dont on parle le plus, depuis quelques années, c'est celle de l'instruction publique. Bien peu de ceux qui en parlent semblent l'avoir étudiée.

Sans prétendre à une haute compétence, nous avons envisagé sous tous ses aspects ce problème si intéressant. Deux pensées maîtresses nous ont guidés dans ces études: la nécessité de maintenir les principes fondamentaux, et la recherche du progrès véritable dans le respect et l'application de ces principes.

Il y a pour nous deux principes fondamentaux:—la première et la principale autorité en matière d'éducation appartient aux pères de familles;—l'Eglise a seule autorité pour définir les principes de foi et de morale qui doivent former la base de tout enseignement et en pénétrer l'esprit comme la lettre.

L'Etat est, à nos yeux, un maître d'école incompétent à tous égards. Cette fausse théorie n'a que trop envahi notre province.

Prenant toutefois la situation telle qu'elle existe, nous avons cherché constamment à l'améliorer.

D'une part, aux campagnes de dénigrement entreprises et menées par la clique anticléricale et maçonnique, nous avons opposé des constatations précises, des statistiques et des faits propres à démontrer que s'il reste beaucoup de progrès à faire dans notre province, nous ne sommes pas si arriérés que le prétendent nos dénigreurs, pour le plus grand contentement de tous ceux qui ont juré de détruire l'enseignement catholique et français au Canada. De l'autre, nous avons suggéré ou approuvé toutes les réformes propres à apporter un remède véritable aux lacunes de l'enseignement public.

Aucune des statistiques que nous avons publiées, aucun des faits que nous avons établis, n'ont été contredits ou infirmés.

Nous avons combattu de toutes nos forces l'ingérence de l'Etat et des politiciens dans toutes les sphères de l'instruction publique: à l'université, dans les écoles supérieures comme aux écoles primaires. Force nous est de reconnaître qu'en certaines occasions

nous avons lutté dans le désert, et que l'intrusion de l'Etat dans l'école et, comme conséquence, la neutralité religieuse, ont trouvé des encouragements inattendus qui ont paralysé nos efforts. On s'apercevra un jour qu'en ceci comme en beaucoup d'autres choses, notre principal tort est d'avoir vu trop clair et parlé trop haut.

Nous nous sommes efforcés de développer dans l'esprit des pères de famille et de tous les citoyens, la juste notion que s'ils ont les premiers droits sur l'éducation de leurs enfants, ils ont aussi les devoirs les plus rigoureux. A la notion envahissante qu'en matière d'enseignement il faut tout attendre de l'Etat — programmes, personnel et subsides, — nous avons cherché à substituer de plus en plus l'idée que les pères de familles et les contribuables doivent savoir s'imposer les sacrifices nécessaires pour assurer à leurs enfants une instruction saine, intelligente et pratique.

Nous avons encouragé et appuyé de toutes nos forces le mouvement qui a donné naissance aux congrès de commissaires d'écoles.

L'initiative de ce mouvement, qui a déjà produit de si excellents fruits, appartient à M. Magnan, inspecteur général des écoles primaires.

A lui comme à nous, la clique maçonnique et ses suiveurs avaient fait une réputation d'éteignoir et de "crétin". Une foule de badauds s'y sont laissés prendre. Mais la lumière se fait; et M. Magnan est en bonne voie de prouver, aux yeux de tous les hommes sérieux et compétents, qu'il est l'un des éducateurs les mieux éclairés et les plus pratiques du Canada.

Notre appel au sentiment des responsabilités des pères de famille ne s'est pas borné à de simples théories. Nous n'avons cessé de réclamer le relèvement du salaire des instituteurs primaires et l'encouragement à la fréquentation scolaire par la distribution de primes d'assiduité. Des progrès marqués ont suivi cette campagne. L'assiduité à l'école est aujourd'hui plus générale et plus constante dans le Québec que dans l'Ontario.

Nous avons encouragé hautement tout ce qui peut tendre à relever les études des universités, des écoles supérieures et des collèges classiques et à fortifier l'indépendance matérielle de ces institutions.

Nous avons réclamé et nous réclamons encore un enseignement plus complet et mieux ordonné de l'histoire du Canada et de l'histoire d'Angleterre. Cet enseignement doit avoir pour objet principal et pour résultat d'inculquer aux jeunes Canadiens-français appelés à former notre classe dirigeante, la connaissance exacte des faits qui constituent la base de nos droits politiques et nationaux. Ces faits ne sont pas seulement ceux qui se sont produits au Canada et dont les Canadiens-français ont été les acteurs principaux ou secondaires; c'est aussi la série des événements plusieurs fois séculaires qui font l'histoire de la Grande-Bretagne. Car pour

comprendre la constitution britannique, il faut connaître à fond— je l'ai indiqué il y a un instant—l'histoire d'Angleterre.

Cette ignorance de la véritable histoire de l'Empire britannique explique, dans une large mesure, les défaillances honteuses et déconcertantes de nos hommes publics, chaque fois que nos droits nationaux ou constitutionnels subissent un assaut. Si nos classes dirigeantes, prêtres ou laïques, publicistes ou politiciens, connaissaient l'histoire et la nature véritable de la constitution britannique, il ne serait plus possible aux traîtres, aux transfuges et à leurs complices, d'aveugler le peuple par tant de théories grotesques et d'excuses boîteuses.

Le mouvement social — La coopération

Persuadés que la principale source de la faiblesse des Canadiens-français tient à l'absence de ce magnifique esprit de corps qui fait la force des Anglo-Saxons, nous avons accordé notre appui à toutes les associations dont l'objet principal est d'apporter un appoint nouveau au patrimoine moral, intellectuel ou économique de la race.

A la belle et vaillante Association de la Jeunesse Catholique, nous n'avons marchandé ni l'éloge ni l'encouragement. Ce n'est pas une mince satisfaction pour nous de savoir que l'un de nos administrateurs, M. Joseph Versailles, fut le premier président de l'Association. Ceci n'implique nullement, je m'empresse de le dire, aucun lien apparent ou occulte entre l'Association et nous. Nous ne voulons certes pas lui faire partager la responsabilité des luttes multiples qu'il nous faut faire en dehors du domaine d'action religieuse et nationale qui lui est propre. Mais dans ce domaine, nous pouvons bien dire que son idéal est le nôtre, parce qu'elle a su comprendre comme nous que, pour la conservation morale et ethnique des Canadiens-français, l'on ne saurait séparer les intérêts nationaux des traditions religieuses et qu'il ne peut y avoir de traditions religieuses sans l'acceptation complète de la doctrine et de la discipline de l'Eglise.

Nous avons salué avec bonheur la naissance de l'Association d'Education d'Ontario. C'est à cette société que revient le mérite principal de la lutte héroïque soutenue par nos compatriotes d'Ontario contre la tyrannie des prussiannisants de la province la plus barbare et la plus arriérée du Canada, en matière d'enseignement.

Alors que toute la presse de la province de Québec restait sourde aux appels de l'Association et faisait silence sur ses efforts, quand elle ne dénaturait pas sa pensée et ses actes, le *Devoir* a fait connaître le travail héroïque et fécond qui se poursuivait dans l'Ontario. Les membres de l'Association veulent bien nous en rendre le témoignage. La dépêche du secrétaire de l'Association, que M. Cabana a lue il y a un instant, en fait foi.

Comme vous pouvez le constater, c'est du nord de l'Ontario, où nos compatriotes sont forcés de soutenir leurs écoles au prix

de tant de sacrifices, que M. Grenon a pensé à nous au milieu des travaux et des préoccupations multiples de sa charge. Ce témoignage est réconfortant : il efface sans peine le souvenir de toutes les injures que nous avons subies parce que nous n'avons cessé d'élever la voix pour la défense des opprimés, quand toute la presse asservie faisait silence.

Une autre oeuvre également intéressante et utile, que nous avons constamment soutenue, c'est celle des Caisses Populaires et du mouvement coopératif en général. L'initiateur de ce mouvement au Canada est un modeste: c'est M. Alphonse Desjardins, de Lévis. Que de peines il a eues à faire percer son idée! Il avait le très grand tort de s'appeler Desjardins au lieu de Brown ou de MacFarlane. Ce vice d'origine le faisait tenir pour un incompétent en matière de finance. Car c'est là que nous avait conduits le servilisme colonial: nous en étions rendus à croire qu'un Canadien-français est, par nature et par éducation, forcément incompétent à traiter toute question économique et financière. De plus, M. Desjardins avait l'autre tort, non moins grand, d'être un simple fonctionnaire du parlement, au lieu d'être l'un des faiseurs ignorants et prétentieux qui légifèrent et gouvernent.

En dépit des obstacles que les politiciens et les hommes d'affaires à courtes vues ont mis à son oeuvre, elle marche lentement mais sûrement; et un jour viendra où le nom d'Alphonse Desjardins figurera dans l'histoire canadienne au rang de ceux de Raffeisen en Allemagne et de Luzzati en Italie, — bien au-dessus de la tourbe des ramasseurs de votes et des accapareurs d'écus... pour leur propre compte. Nous ne revendiquons que le seul honneur d'avoir un peu contribué à détruire les préjugés et les obstacles qui entravaient le progrès de cette oeuvre si féconde et particulièrement utile à nos classes laborieuses des villes et des campagnes.

Syndicalisme chrétien

Afin de stimuler le dévouement à la chose publique et la création d'oeuvres sociales de saine inspiration et d'application pratique, nous nous sommes appliqués à faire connaître les oeuvres les plus récentes et les plus fécondes fondées en Europe avec une inspiration nettement catholique et nationale.

C'est dans ce dessein que j'ai fait mon dernier voyage en Belgique et résumé pour les lecteurs du *Devoir* l'histoire et le fonctionnement des Syndicats Chrétiens de Belgique, organisés et soutenus par le grand coeur et le génie du P. Rutten.

Publiées au milieu du fracas et des émotions bien naturelles du début de la guerre, ces modestes études ont passé à peu près inaperçues. Elles n'étaient du reste que la suite d'un grand nombre d'articles de même inspiration, dus à la plume de nos meilleurs collaborateurs. Le *Devoir* peut donc se rendre le légitime témoignage qu'il a contribué à contrecarrer l'emprise du syndicalisme international et areligieux et à faire naître chez nous la juste notion du syndicalisme chrétien et national.

Sans jamais flatter les basses passions du prolétariat, sans nous poser en champions farouches de l'ouvrier, nous avons fait plusieurs campagnes pour améliorer le sort de certaines catégories intéressantes de travailleurs, généralement négligés par les politiciens et les journalistes "pratiques" parce qu'ils apportent un appoint peu important au succès des partis et des journaux à grand tirage. Nous avons réclamé et obtenu le relèvement des salaires des modestes fonctionnaires de l'Etat, la réduction des heures de travail des employés du commerce, l'allègement des fatigues insupportables qui résultent, pour les jeunes filles employées dans les grands magasins, des achats du temps des fêtes.

L'organisation économique

Dans l'ordre purement économique, nous avons publié sur la loi des Banques deux séries d'études dues au travail, à l'expérience et à la rédaction du président de notre conseil d'administration, M. Ducharme; et aussi des articles intéressants et pratiques de notre président des Amis du *Devoir*, M. J.-N. Cabana. Ces études n'ont pas eu d'égale dans toute la presse canadienne. L'influence s'en est fait sentir jusque dans les modifications apportées à la loi des Banques.

Lorsque les politiciens se mirent à battre la grosse caisse des partis autour du problème, angoissant pour tant de contribuables, de la croissance rapide et constante du coût de la vie, au lieu de nous dépenser comme eux en phrases creuses et en tirades démagogiques, nous avons fait une enquête sérieuse sur toutes les données de ce problème.

Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié les articles remarquables par lesquels M. Georges Pelletier a résumé et défini ses constatations. Aucun politicien, aucun journaliste de parti, aucun homme d'affaires, ne lui a opposé de contradictions sérieuses ni détruit un seul de ses arguments de fond.

Hygiène et tempérance

Grâce à la collaboration de plusieurs médecins et hygiénistes, nous avons publié des études sérieuses sur la mortalité infantile et suggéré des mesures pratiques pour combattre ce fléau, qui met la ville de Montréal au rang des cohues humaines que sont les grandes villes de la Chine. Nous avons fait connaître, par des conférences et des articles, les moyens d'apporter remède à la plaie des bouges et des logements insalubres. Nous avons encouragé de toutes nos forces les oeuvres d'hospitalisation plus particulièrement consacrées à soulager les maux qui affectent le plus le pays ou la race: l'Hôpital Sainte-Justine, pour les enfants malades, le premier de ce genre fondé au Canada; l'Institut Bruchési pour les tuberculeux; l'Hôpital des Incurables, qui recueille surtout les cancéreux et les tuberculeux inguérissables.

C'est M. Héroux qui a, le premier, dans la presse montréalaise, fait une campagne à fond pour assurer un peu d'air pur et d'espaces libres aux nombreux enfants des quartiers populaires.

Dans la lutte contre l'alcoolisme, nous n'avons peut-être pas fait autant d'éclat que certains de nos *gros* confrères. Nous avons moins prodigué qu'eux, dans nos colonnes de rédaction, l'éloge dithyrambique aux sommités religieuses et sociales qui ont pris la direction de ce mouvement. Nos sanglots sur la plaie de l'alcoolisme ont été moins dévots; mais par contre, les lecteurs du *Devoir* n'ont jamais lu, à la deuxième ou à la quatrième page ou à toute autre page du journal, qu'il faut prendre beaucoup de gin *Croix-Rouge* ou de *Scotch whiskey* de telle ou telle marque pour avoir de l'esprit, pour jouir d'une bonne santé ou pour rendre heureux sa femme et ses enfants. En nous interdisant cette publicité, nous avons privé notre oeuvre naissante des revenus considérables qui alimentent la caisse de nos confrères plus opulents. Leur calcul est sans doute meilleur, puisqu'ils trouvent moyen de s'attirer à la fois les bénédictions des apôtres de la tempérance et les écus des marchands d'alcool. Nous avons cru plus logique et plus digne de nous passer des unes et des autres et de ne pas démentir pour argent sonnant les arguments que nous soutenons par conviction et par devoir contre l'alcoolisme.

Oeuvres littéraires— Feuilletons

Dans l'ordre purement littéraire et artistique, nous n'avons certes pas la prétention d'avoir fait beaucoup et de grandes choses. Le pays et l'époque ne sont pas favorables. Tant que la principale préoccupation des Canadiens de toutes races sera de faire de l'argent et de la politique, de la petite politique surtout, les lettres et les arts ne s'épanouiront pas comme les roses au soleil de mai.

Mais enfin, nous avons fait quelque effort pour encourager les productions littéraires d'inspiration nationale et pour développer ce qui fait le plus défaut chez nous: le sens de la vraie critique, qui n'est ni l'éreintement ni le panégyrique à jet continu.

Nous avons, plus que tout autre journal canadien-français, publié des études originales sur la musique et la peinture. Dans le choix de nos reproductions, nous avons eu le souci constant d'aider à former le goût et le jugement. Nous nous sommes efforcés, dans toutes les colonnes du journal, de surveiller la rédaction des nouvelles les plus simples et de toutes les matières que nous mettons sous les regards de nos lecteurs. Certes, il nous échappe encore de nombreux coq-à-l'âne. N'oubliez pas que la plupart de nos jeunes rédacteurs doivent non seulement apprendre la bonne langue de leur métier mais qu'ils doivent surtout se débarrasser du lourd jargon qu'on leur a enseigné dans les boutiques où se fabriquent ces volumineux catalogues d'annonces et de nouvelles auxquels on a pris l'habitude ici de donner le nom de "journaux".

Mais ce qui importe plus encore que la forme, c'est que, jusque dans la partie purement littéraire de notre oeuvre, nous n'a-

vons jamais perdu de vue le but que nous nous sommes tracé et les principes que nous avons posés.

Nos *Lettres de Fadette* sont toutes pénétrées de cette pensée: conserver la simplicité et le charme féminins, mais fortifier en même temps le caractère et l'intelligence de la Canadienne-française par la culture de l'esprit et le retour aux saines traditions de la race.

Notre choix de reproductions, celui des feuilletons surtout, a été constamment guidé par la pensée de fortifier dans l'esprit de nos lecteurs les principes et les traditions qui inspirent tout le journal. Dans *Colette Baudoche,* c'est l'attachement à la langue et la fierté de la race jusque chez la frêle jeune fille de simple condition bourgeoise; dans le *Blé qui lève,* c'est la conscience du devoir social chez ceux qui ont reçu en partage la fortune, l'instruction ou le rang social; dans *Les Oberlé,* c'est la lutte du devoir national contre les tentations de l'intérêt qui pousse à l'abdication devant la race plus nombreuse ou plus brutale; dans *Bartek le Victorieux,* c'est la nécessité des résistances vigoureuses chez le vaincu et l'inutilité de son asservissement volontaire au vainqueur.

La lutte pour le français

Mais la lutte peut-être la plus soutenue, la plus rude que nous ayons faite, c'est celle pour les droits de la race. Plus encore peut-être que l'opposition du nationalisme à l'impérialisme, cette lutte nous a valu la haine et l'outrage des ennemis de la race, la basse calomnie et les perfidies les plus viles des transfuges et des professeurs d'*à-plat-ventrisme.*

Cette lutte, nous l'avons faite sur tous les terrains, pour la revendication de tous les droits des Canadiens-français. Nous l'avons placée dès le début et maintenue constamment sous la sauvegarde de deux principes essentiels ou, si vous le préférez, de deux propositions fort simples.

Les Canadiens-français ont, de par le droit naturel, l'histoire et la constitution, dans toute l'étendue de la Confédération canadienne, droit à leur existence comme race, à l'enseignement et à la diffusion de leur langue et à la conservation de leurs traditions religieuses et nationales.

La nation canadienne tout entière a un intérêt primordial à la conservation et à la diffusion de la langue et des traditions françaises.

Je revendique pour nous, avec une légitime fierté, le mérite d'avoir les premiers posé en principe que la reconnaissance constitutionnelle du français comme l'une des langues officielles de la Confédération comporte, pour le gouvernement de chacune des provinces, l'obligation de fournir aux Canadiens-français les moyens de faire enseigner leur langue à leurs enfants dans toutes les écoles primaires, secondaires ou supérieures.

Ce principe, l'éminent avocat qui soutient devant les tribunaux la cause des Canadiens-français de l'Ontario, l'honorable M.

Belcourt, l'a posé avec éclat devant les tribunaux et appuyé de la force de son talent et de sa science juridique. Le Conseil Privé de Sa Majesté sera bientôt appelé à décider, selon la parole si juste du président du Sénat, l'honorable M. Landry, "si la Confédération a été pour nous un pacte ou un piège d'infamie".

Convaincus que le triomphe et le maintien de la civilisation française en Amérique dépendent de la cohésion et de l'action collective de tous les groupes de langue française, nous n'avons cessé de travailler au rapprochement et à la connaissance réciproques et plus intimes de ces groupes divers, non-seulement au Canada mais aux Etats-Unis également.

Le *Devoir* a fait au Congrès de la Langue Française, tenu à Québec en 1912, la publicité la plus complète et la plus efficace de tous les journaux d'Amérique.

Nous avons travaillé sans relâche à faire renaître dans l'esprit des gouvernants et du peuple de la province de Québec la notion véritable de son rôle historique et traditionnel qui doit être, pour tous les Français d'Amérique, celui de la France pour les Français du monde entier.

Convaincus que les triomphes suprêmes sont la résultante des efforts multiples de tous les instants, dans les domaines les plus modestes, nous avons lutté sans cessé pour faire rendre à la langue française la place qu'elle doit occuper dans l'administration, dans les services publics et dans le commerce. A l'Association de la Jeunesse Catholique revient l'honneur, tout l'honneur, d'avoir entamé et mené à bonne fin cette magnifique campagne de pétitionnement qui permit à notre vaillant ami, Armand Lavergne, de porter la question à la tribune de la Chambre des Communes et de faire reconnaître plus tard, par la Législature de la province de Québec, le droit des Canadiens-français d'être traités en égaux et non plus en parias dans leur propre province. Le texte légal qui est venu si tardivement sanctionner ce droit porte à juste titre le nom de *Loi Lavergne*. Honneur à celui qui en a tout le mérite!

Mais M. Lavergne et les membres de l'Association de la Jeunesse Catholique nous rendront le témoignage que nous avons contribué à préparer le mouvement d'opinion qui a soutenu leur effort comme à en assurer le prolongement par nos réclamations constantes pour assurer l'application de la Loi.

A la Ligue des Droits du Français, nous avons également donné notre encouragement et notre publicité.

La minorité ontarienne

Mais c'est peut-être à la lutte admirable de la minorité française de l'Ontario contre la tyrannie brutale d'une majorité ignorante et fanatisée que nous avons apporté notre concours le plus efficace.

Le *Devoir* a, le premier, signalé l'importance primordiale de cette lutte. Dès le début, nous avons compris que ce n'était

qu'un point particulier de la bataille générale pour la défense des droits du français dans toute la Confédération. Nous n'avons cessé de faire voir à nos compatriotes du Québec que les groupes français des autres provinces sont nos régiments d'avant-garde, et que le jour où ils seraient vaincus, nos forces vives seraient déjà profondément entamées.

Que d'attaques et d'injures n'avons-nous pas subies pour avoir soutenu sans défaillances la cause des opprimés de l'Ontario! "Fauteurs de discordes nationales", "agitateurs de races", "démagogues", "saltimbanques", que sais-je encore?

Nous avons tout subi, tout enduré. Le jour de la justification est venu. Les voix les plus autorisées se mettent à l'unisson de la nôtre. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal a parlé; l'Eminentissime Cardinal-Archevêque de Québec est venu ajouter à nos revendications le poids de son autorité si vénérable; le premier ministre de la province de Québec nous apporte à son tour l'appui de sa science juridique et le témoignage de toute l'Assemblée législative. Va-t-on chercher à étouffer leurs voix comme la nôtre? Le *Canada* va-t-il répéter que cette lutte est inopportune? La *Patrie* va-t-elle traiter Mgr l'Archevêque de Montréal de "démagogue" et de "saltimbanque"? Le *Mail* et le *News* vont-ils accuser Son Eminence le Cardinal Bégin de vouloir faire *chanter* le gouvernement de l'Ontario?

Nationalisme et "colonialisme"

Cette lutte pour la conservation de la langue et des traditions françaises, nous l'avons faite sans perdre de vue un seul instant les réalités de notre situation nationale.

Tout en nous efforçant d'inculquer à nos compatriotes un amour véritable et raisonné de la France, de son génie, de celles de ses traditions qui se rattachent aux nôtres, tout en signalant ce qui, dans la production littéraire, artistique, scientifique ou industrielle de la France, peut accroître notre patrimoine national, nous combattons tout ce qui a pour objet ou pour résultat d'asservir le libre développement de la pensée canadienne-française à la suprématie française.

En d'autres termes, nous sommes aussi opposés au *colonialisme* français dans l'ordre moral ou intellectuel qu'au *colonialisme* anglais dans l'ordre politique ou économique.

Les Canadiens-français doivent s'éclairer du rayonnement de la France, comme les Américains intelligents et cultivés, de langue et de civilisation anglaises, profitent de leur contact avec le génie anglais et ses manifestations.

Mais de même que nul Américain ne songerait à appeler l'Angleterre sa "seconde mère-patrie", nous nous efforçons d'accoutumer nos compatriotes à l'idée de voir dans le Canada leur *seule* patrie, à laquelle ils doivent tous leurs efforts, toutes leurs affections, tout leur dévouement.

Même envisagée du point de vue de la France et de son influence en Amérique, la progression constante du nationalisme canadien offre des perspectives beaucoup plus sûres que l'adhésion aveugle des Canadiens-français aux manoeuvres politiques qui ont rapproché en Europe les deux nations si faussement appelées nos "deux mères-patries".

Les alliances politiques se rompent; les nations qui se battent aujourd'hui sous les même drapeaux s'entretueront peut-être demain. Pour nous, appelés à vivre toujours au Canada et en Amérique, nous devons chercher un point d'appui plus solide que les aléas d'une situation européenne pour résister aux attaques qu'en dépit de toutes leurs formules hypocrites d'amitié, tant d'Anglo-Saxons ne cessent de diriger contre tout ce qu'il y a de français au Canada. C'est sur le terrain de nos droits à nous, de notre passé et de nos aspirations que nous devons nous placer et nous maintenir. Si les idées françaises, si la langue française, si la civilisation française ont quelques chances de survie en Amérique, ce ne sera pas à la faveur d'une entente plus ou moins cordiale et plus ou moins durable entre la France et l'Angleterre; ce sera dans le triomphe définitif de la lutte que les Canadiens-français soutiennent depuis cent cinquante ans pour le maintien de ces idées, de cette langue et de cette civilisation. Mais pour que cette lutte soit fructueuse et couronnée d'un succès définitif, il faut non-seulement la faire sur le terrain national, mais accepter les modifications inévitables, heureuses ou malheureuses, que la séparation définitive de la France a fait subir chez nous aux idées et à la civilisation française.

L'accord avec les Anglo-Canadiens

Tout en poursuivant sans relâche, chez nos compatriotes, le relèvement et la *nationalisation* de l'idéal français, nous n'avons pas perdu de vue, un seul instant, ce fait primordial de notre situation nationale passée, présente et future: nous n'avons pas plus le droit de vouloir faire du Canada un pays exclusivement français que les Anglo-Canadiens n'ont le droit d'en faire un pays anglais.

Le Canada est et doit rester, dans sa composition ethnique comme dans les manifestations diverses de son génie national, un pays anglo-français. Il doit transmettre aux générations à venir de son peuple les avantages inappréciables de sa double origine. C'est pourquoi, dans chacune de nos luttes pour la défense d'une position française, d'un intérêt français, nous nous sommes adressés *d'abord* à l'intelligence, au patriotisme et à l'esprit de justice des Anglo-Canadiens les plus susceptibles de comprendre les avantages énormes qui résultent de l'association sans fusion des deux principaux groupes ethniques ou linguistiques du Canada. Nous n'avons perdu aucune occasion de provoquer les adhésions totales ou partielles d'Anglo-Canadiens éminents à nos idées et à nos aspirations.

Dès le début de la résistance contre la persécution du gouvernement d'Ontario, notre première démarche a été de solliciter l'opinion de la plupart des têtes dirigeantes de la minorité anglochtone du Québec. Quelques-unes de ces opinions, comme celles de MM. Leacock, Dale et Fryer, de l'Université McGill, ont été citées devant les tribunaux à l'appui des justes prétentions de la minorité.

Afin d'atténuer l'animosité croissante qui divise les Irlandais catholiques et les Canadiens-français, nous avons mis en relief l'attitude sympathique d'Irlandais intelligents et vraiment patriotes, comme MM. Freeland, Phalen, O'Hagan et Foran.

A l'esprit mi-yankee mi-prussien, produit des écoles publiques des provinces anglaises, qui malheureusement domine une forte partie du Canada anglais, nous avons toujours opposé les inspirations et les actes de la vraie civilisation britannique et de la véritable tradition irlandaise.

En dépit de notre insuccès apparent, de l'organisation systématique du mensonge—et du silence pire que le mensonge—par la quasi totalité des journaux de langue anglaise au Canada, nous avons persisté et nous persisterons dans cette voie.

Rien n'est plus stérile, rien n'est plus faible et grotesque à mes yeux que d'attiser les haines de races et de baser sur les errements des individus, quelque nombreux et puissants qu'ils paraissent pour l'instant, le jugement qu'on doit porter sur toute une race.

Le nationalisme canadien, tel que nous l'entendons, tel que nous le prêchons, tel que nous le pratiquons, est aussi opposé à l'exclusion d'une race au profit de l'autre qu'à la subordination des intérêts de la nation canadienne à ceux de la Grande-Bretagne, de la France ou de tout autre pays britannique ou étranger.

NOS MOYENS D'ACTION

Esprit du journal

Comment avons-nous pu accomplir notre tâche, couvrir un terrain si vaste et traiter tant de sujets divers tout en conservant une telle unité d'action et en obéissant à une inspiration si constante?

C'est d'abord parce que la pensée qui a inspiré la fondation du *Devoir* s'est emparée fortement de l'esprit de chacun de ses rédacteurs et de ses collaborateurs.

Voici cinq ans que je dirige le journal. Mes ennemis et même mes amis me concèdent volontiers que je sais généralement ce que je veux; plusieurs ajoutent que je n'hésite guère à faire connaître ma volonté et à l'imposer. Cependant, durant ces cinq années, je n'ai jamais donné un ordre à un seul de mes rédacteurs, pas même une direction. Le genre de journalisme que j'ai choisi, celui des articles signés, a entretenu ou développé chez chacun de mes collaborateurs le sentiment de sa dignité personnelle et le souci de sa réputation. Il assure à tous une ample mesure

de liberté. Convaincu de leur parfaite loyauté et de leur adhésion de coeur et d'esprit aux principes fondamentaux de l'oeuvre et à son esprit dominant, je les laisse à leur guise exposer leurs idées sous la forme qui convient à l'esprit et au tempérament de chacun. Je ne mets aucune entrave à l'expression de celles de leurs idées particulières qui diffèrent des miennes; car chacun d'eux porte la responsabilité de sa pensée et de ses écrits.

Aucun lecteur intelligent du *Devoir* ne peut manquer d'être frappé de l'accord parfait de ses rédacteurs en tout ce qui touche aux principes, comme de la diversité de leur tempérament, de leur tournure d'esprit et de leurs opinions sur les matières libres et secondaires.

La trace de cette mentalité se trouve particulièrement marquée dans les lettres de nos correspondants parlementaires. L'un, M. Dumont, est un vétéran de la presse conservatrice — de l'ancienne, de la bonne, celle qui avait des principes et qui les soutenait sans trop de souci des intérêts du parti; l'autre, M. Pelletier, est un jeune journaliste qui a débuté dans la presse indépendante, sans avoir jamais eu d'attaches de parti. L'un et l'autre sont appelés à relater les faits et les dires de nos hommes politiques des deux partis, dans les deux parlements. Jamais je ne leur ai donné une direction quelconque; ils ont apprécié à leur guise les hommes et les choses; et cependant, qui contestera à l'un ou à l'autre le mérite de ne jamais s'être écarté de l'esprit du journal tout en exerçant leur entière liberté d'appréciation?

Cette unité d'esprit et cette liberté d'action individuelles se sont manifestées en toutes occasions, mais peut-être d'une façon particulièrement frappante lors de l'annexion du Kéwatin à la province du Manitoba. J'étais retenu à Québec par les travaux de la session; M. Pelletier était à Ottawa; M. Dumont faisait la correspondance parlementaire de Québec; M. Héroux était seul au journal. Et cependant, sans même nous consulter, nous prîmes spontanément la même attitude, nous exprimâmes des opinions absolument identiques. Pourquoi? Parce que les mêmes principes nous guidaient, parce que nous avions le même souci de les voir triompher, et parce que nous étions libres de juger la question à son mérite et de réclamer justice sans souci de flatter aucun gouvernement, de servir les intérêts d'aucun parti, de plaire ou de déplaire à qui que ce soit.

Nos collaborateurs

En depit de l'accord moral et de la bonne volonté de ses rédacteurs, le *Devoir* ne serait jamais venu à bout de sa tâche s'il n'avait trouvé une collaboration précieuse dans le cercle de ses amis de l'extérieur.

Plusieurs des travaux les plus utiles que nous avons publiés sur la loi des Banques, sur le mouvement coopératif, sur l'hygiène, sur la mortalité infantile, sur les statistiques scolaires, sur l'emploi du français dans le commerce, étaient l'oeuvre de colla-

borateurs volontaires, aussi compétents que dévoués. Tous étaient animés de l'esprit du journal; tous voulaient apporter leur contribution à notre oeuvre de réfection morale et de progrès intellectuel et matériel de nos compatriotes. De crainte d'en oublier un seul, je n'en nomme aucun. Du reste, leur nom et leurs travaux sont présents à votre mémoire. En votre nom et au mien, je leur exprime, ce soir, ma gratitude profonde et je les prie instamment de continuer à donner aux lecteurs du *Devoir* le bénefice de leur science et de leur dévouement.

On me permettra cependant de rappeler le souvenir de l'un de ces collaborateurs, aujourd'hui disparu : M. Monk, ancien député de Jacques-Cartier.

Personne n'a oublié la série d'articles remarquables qu'il nous donna sur la Loi Navale et l'Impérialisme en général. Il apporta à ces travaux le poids de sa science juridique, le fruit de ses lectures et de ses études à la fois si variées et si approfondies, et aussi cette pondération de caractère, cette sûreté de jugement et cette large appréciation des choses qui résultaient dans une forte mesure de sa double origine anglaise et française et de sa formation presque aussi britannique que canadienne. A nos opinions, peut-être trop radicales, à notre logique et à notre tempérament tout français, il apportait un contrepoids fort utile. Ce n'est pas le moment de faire l'appréciation de l'action politique de cet homme remarquable et de son caractère personnel. Il ne fut pas toujours d'accord avec nous. Sur la question du Kéwatin, nous dûmes, à regret, nous séparer de lui. Cette divergence de vues sur une question grave, il l'attribuait comme nous à sa formation composite et au milieu mi-catholique, mi-protestant, dans lequel il avait vécu; mais il avait assez de largeur d'esprit pour nous reconnaître le droit de rester fermes et logiques dans nos principes. De notre côté, ce que nous considérions comme une erreur regrettable de son intelligence et une faute dans son action politique ne nous empêcha jamais de rendre un hommage bien mérité à sa parfaite intégrité, à son esprit public et à ce sens profond et raisonné de l'honneur, qui lui ont valu toute sa vie et lui conservent après sa mort le respect de tous les hommes de bien.

A la veille de mon départ pour l'Europe, j'allai prendre congé de lui. Il était déjà profondément atteint par la maladie; mais je ne croyais pas que ce devait être l'entrevue suprême.

L'une des dernières paroles qu'il prononça fut celle-ci: "Pour bien des motifs, je suis heureux d'avoir quitté le ministère et le parlement; l'un de ces motifs, c'est que je pourrai reprendre ma collaboration au *Devoir*".

Ce témoignage si touchant et si sincère de l'un des rares hommes publics de notre pays dont la mémoire n'est entachée d'aucun acte déshonorant, je le prise hautement et, j'en suis sûr, vous tous qui aimez le *Devoir* en apprécierez comme moi la valeur.

Nos correspondants - Lettres au "Devoir"

Afin de nous tenir en contact avec les hommes et les choses et d'extérioriser nos idées et nos impressions, nous entretenons une correspondance volumineuse avec des correspondants de tous genres, non-seulement au Canada mais aux Etats-Unis et en Europe. C'est une nécessité rigoureuse pour tout journaliste qui a le souci de ne pas devenir une haridelle d'omnibus, traînant toujours le même coche et suivant toujours la même ornière.

Pendant plusieurs années, nous nous sommes bornés à puiser dans cette correspondance ce que nous en attendions tout d'abord: des renseignements utiles et des opinions intéressantes. J'ai cru que les lecteurs du *Devoir* pourraient eux aussi en faire leur profit et y trouver une lecture agréable et utile. Depuis quelques semaines, nous publions, le jeudi et le samedi, quelques-unes des lettres de nos correspondants et parfois les réponses que je leur envoie. Je recommande fortement la lecture de ces lettres aux abonnés du *Devoir*. Ils y trouveront souvent des renseignements précieux, des aperçus nouveaux, des expressions d'opinions intéressantes, tantôt favorables tantôt défavorables, sur les idées et la ligne de conduite du journal. Dans nos réponses, on trouvera parfois des précisions qui complètent et expliquent nos articles.

Je fais plus: je vous demande à tous, Messieurs, et à vous aussi, Mesdames, d'entrer dans le mouvement et de nous écrire chaque fois que vous aurez une idée neuve et juste à nous suggérer, chaque fois que vous approuverez ou désapprouverez l'attitude du journal sur une question importante. Ce serait l'un des services les plus précieux que nos amis pourraient nous rendre. De plus, ils contribueraient ainsi à apporter à la rédaction du journal une variété et un intérêt nouveaux.

Je voudrais faire des *"Lettres au Devoir"* une véritable institution, comme le sont les *Lettres au Times*, comme l'étaient autrefois les *Lettres au Witness*, de Montréal.

La seule faveur que je sollicite, c'est de ne pas nous casser le nez à coups d'encensoir et de nous imiter toujours sur un point: exprimer en toute franchise et avec une entière liberté ce que l'on pense de nous comme de toutes choses.

Voyages et enquêtes

Nous n'avons pas borné là notre souci d'éclairer nos opinions et de puiser à la source les faits sur lesquels nous les appuyons. Nous avons fait nombre d'enquêtes sur place. Vous n'avez sans doute pas oublié les remarquables études de M. Georges Pelletier sur l'immigration étrangère. Ce travail était la résultante d'un voyage qu'il fit dans les provinces de l'Ouest, centre principal où converge cette immigration, et d'une enquête minutieuse dans les ports où débarquent les immigrants, dans les caravansérails où on les entasse et dans les bureaux qui font ou ne font pas l'application des lois et des règlements sur l'immigration.

Si nous pouvons parler avec quelque autorité des groupes français des provinces anglaises du Canada et de ceux des Etats de la Nouvelle Angleterre, si nous pouvons traduire leur pensée et leurs aspirations, faire connaître leurs besoins, leurs souffrances et leurs réclamations, les soutenir dans leurs luttes, c'est que nous avons fréquemment visité ces groupes, interrogé les hommes qui les dirigent, étudié sur place leurs institutions, observé d'un oeil vigilant et sympathique leurs développements et leur situation réelle.

Si le *Devoir* peut parler en connaissance de cause des provinces anglaises; s'il peut en toute occasion établir une distinction juste et nécessaire entre les Anglo-Canadiens intelligents et sympathiques et ceux dont la haine et le fanatisme s'alimentent d'une ignorance profonde de tout ce qui est étranger à leur milieu étroit, c'est que nous n'avons négligé aucune occasion de prendre contact avec les Anglo-Canadiens de toutes nuances, de tout tempérament, dans chacune des provinces du Canada. Des nombreuses conférences que j'ai faites depuis quinze ans, dans tous les centres anglais du pays, je ne me rappelle pas en avoir fait une seule qui n'eût pas pour objet d'éclairer nos concitoyens anglo-protestants sur les sentiments véritables et les aspirations des Canadiens-français. Je n'ai traité que des sujets réputés "dangereux" par les opportunistes et les pusillanimes, qui croient que la seule manière d'apaiser les haines de races, c'est de flatter tour à tour les préjugés des deux races et de les tromper mutuellement.

Lorsque nous parlons d'action sociale, de coopération, d'instruction publique, de colonisation et d'agriculture, nous avons pris le soin, avant d'exprimer des opinions et de suggérer des réformes, d'observer sur place et de suivre de près les travaux des congrès, des sociétés et des institutions qui se consacrent à ces oeuvres.

Si le *Devoir* est plus en mesure que tous les autres journaux français du Canada de tenir ses lecteurs au courant de ce qui se passe en France et dont le télégraphe ne nous transmet que des versions trop souvent fausses ou superficielles, c'est qu'avant de venir chez nous, notre principal rédacteur, M. Héroux, a fait en France un séjour prolongé et créé des relations qui le tiennent au courant des manifestations réelles de la pensée et de l'action françaises; c'est aussi qu'à peu près tous les deux ans, je vais en Angleterre, en France et en Belgique, prendre contact avec les gens qui pensent et agissent et les choses qui comptent.

Toutes ces enquêtes, tous ces voyages, toutes ces observations, nous les avons faits avec la pensée maîtresse et constante de fortifier en nous et dans l'esprit de ceux qui nous font l'honneur de nous accorder leur estime et leur confiance, ou leur simple attention, les principes, les idées et les convictions qui ont inspiré la fondation du *Devoir* et dont nous croyons le triomphe nécessaire au bien de nos compatriotes et du Canada tout entier.

Brochures et conférences

Nous n'avons pas non plus borné notre action à celle du journal ni aux travaux et aux sacrifices nécessaires pour le rendre intéressant et utile. Nous avons eu largement recours à deux autres modes d'action que les fondateurs du *Devoir* avaient résolu d'utiliser dès avant sa fondation: le livre ou la brochure, et la conférence publique. Nous avons réuni en volumes plusieurs séries d'articles parus dans le journal : les *Billets du Soir* d'Albert Lozeau et de Nap. Tellier, les *Chroniques* de Léon Lorrain, les *Lettres de Fadette*. Nous avons publié en brochures les études de Georges Pelletier sur l'immigration, plusieurs séries de mes articles et bon nombre de mes discours et conférences, en français ou en anglais.

En faisant ces publications, nous n'avons pas cédé au seul désir, du reste fort légitime, des auteurs de laisser de leurs travaux une trace moins fugitive que celle qui s'imprime sur les feuilles éphémères d'un journal. Nous avons surtout pensé à l'utilité de donner une forme concrète et plus durable aux manifestations diverses de notre pensée commune; nous avons voulu ajouter quelques modestes apports à la littérature canadienne et surtout faire pénétrer plus avant les idées politiques et sociales que nous croyons nécessaires au bien public.

L'une des pensées maîtresses qui ont inspiré la fondation des "Amis du *Devoir*", c'est précisément de donner un élan nouveau à nos campagnes par la brochure et la conférence.

* * *

Que l'on me permette de terminer cette revue de nos travaux et de nos moyens d'action en réclamant pour notre oeuvre et pour ses humbles collaborateurs un mérite qui devrait leur faire pardonner maintes erreurs et toutes les faiblesses que nous confessons volontiers: c'est de n'avoir rien fait et rien omis, rien dit et rien tû, par intérêt ou par complaisance pour nous-mêmes ou pour autrui. Ni le vil désir de courtiser les vainqueurs et les puissants, ni la lâche satisfaction d'écraser les faibles et les vaincus, ni le souci d'attirer à notre oeuvre des protections opulentes mais encombrantes, ni la soif de la vengeance, ni celle de la popularité malsaine, ne nous ont fait entamer une seule lutte ni même écrire un seul article. Ce que nous avons dit, nous l'avons dit parce que nous pensions que c'était notre devoir de le dire, de le dire comme nous l'avons dit, de le dire quand nous l'avons dit.

RÉSULTATS OBTENUS

Un esprit nouveau

Notre oeuvre, nos efforts, nos travaux ont-ils obtenu des résultats?

La réponse décisive à cette deuxième question, je la laisse, comme la première, à toute conscience honnête, à toute parole libre.

Me sera-t-il permis d'indiquer ceux de ces résultats qui me semblent les plus apparents? Ne trouve-t-on pas chez les lecteurs du *Devoir,* chez les jeunes surtout, une plus grande indépendance d'opinions, une fermeté de caractère plus marquée, une plus grande maturité d'esprit qui se manifeste par un jugement plus sûr, des aperçus plus nets et plus justes, une puissance de réflexion et de travail plus étendue et plus constante? Et cette mentalité ne commence-t-elle pas à se répandre autour des milieux où pénètrent le *Devoir* et ses idées?

Ne trouve-t-on pas un peu partout une plus juste notion de la véritable *actualité,* une curiosité plus intense des idées et des faits propres à nourrir l'intelligence, à faire battre les coeurs, au lieu de cette appétence morbide pour les récits répugnants des crimes les plus immondes ou la fade description des incidents les plus banals, qui ont fait le succès et la fortune des *gros* journaux?

Et surtout n'y a-t-il pas chez nous un peu plus de fierté nationale, de virilité, de courage moral et d'esprit public? A l'un des *Soupers du Devoir,* l'an dernier, un homme d'affaires honnête et intelligent, attaché par tradition au parti libéral et n'en faisant pas mystère, nous disait avec une rondeur et une spontanéité charmantes: "En dehors du cercle des nationalistes et des amis reconnus du *Devoir,* il y a une foule d'hommes intelligents qui lisent le *Devoir,* qui le goûtent, qui en absorbent peu à peu les idées et les principes, sans toutefois partager toutes ses opinions ni ratifier tous ses jugements." Et au nom de ceux-là, que l'on me permettra d'appeler les catéchumènes de notre *credo,* il nous demandait de maintenir notre oeuvre.

Ce témoignage désintéressé en dit long. Il nous apporte la preuve que notre oeuvre est venue en son temps et que nos efforts n'ont pas été stériles.

Même en dehors de sa sphère d'action immédiate, l'influence du *Devoir* se fait sentir et les résultats de son travail se manifestent. Depuis que le *Devoir* existe, depuis qu'il parle, depuis qu'il agit sur les consciences et sur les volontés, il y a des choses qui se disaient, qui ne devaient pas se dire, et qui ne se disent plus; il y a des choses qui ne se disaient pas, qui devaient se dire, et qui se disent.

On n'entendrait plus aujourd'hui un ministre canadien-français affirmer, en plein parlement, que les droits de la langue et de la civilisation françaises doivent être à la merci de la force brutale d'une majorité. Aucun auditoire canadien-français n'applaudirait ces paroles de déchéance jadis prononcées par un député canadien-français : "L'égalité des droits des catholiques et des protestants, des Canadiens-français et des Anglo-Canadiens, est une utopie et un anachronisme".

Ainsi que le disait si bien Armand Lavergne: depuis que le *Devoir* existe, "il y a quelque chose de changé dans la province de Québec" et dans l'esprit des Canadiens-français; et ce changement est propre à fortifier les espérances et la fierté de la race.

L'AVENIR DU "DEVOIR"

Après cette longue revue du passé du *Devoir*, si court et déjà si rempli, oserai-je vous parler de son avenir? Inutile d'en dire long. Notre passé est le garant de notre avenir.

Au deuxième anniversaire du *Devoir*, j'écrivais ceci :

"Le *Devoir* ne se propose pas seulement de *durer;* il est surtout fermement résolu à rester ce qu'il est. Il résistera aux séductions comme aux injures, aux méfiances sourdes comme aux assauts violents, aux tentatives d'accaparement comme aux attaques destructives. Son existence et sa durée matérielles restent subordonnées à sa pensée morale. *Sit ut est aut non sit.*" (1)

Par la pluie et par le beau temps, avec ou contre tout venant, le *Devoir* continuera à lutter pour les droits du Canada contre l'étranger et même contre les intérêts contraires de la Grande-Bretagne et des autres pays de l'Empire; pour les droits des minorités, catholiques ou protestantes, françaises ou anglaises, et pour l'égalité des deux races et des deux civilisations dans chacune des provinces du Canada; pour la création d'un véritable esprit national fait des meilleurs éléments de ces deux civilisations: pour la colonisation du sol par nos nationaux et contre l'invasion du pays par les métèques de toutes les races et de toutes les nations; pour le progrès intellectuel, moral et social du peuple canadien; pour le développement économique de toutes les ressources du pays dans l'intérêt du peuple qui l'habite; pour l'administration intègre et intelligente de l'Etat et de tous ses fractionnements provinciaux et municipaux; pour la subordination des intérêts particuliers et de la cupidité des partis aux intérêts supérieurs de la nation.

Dans la poursuite de notre idéal, nous continuerons à tenir un juste compte de toutes les forces sociales, des conditions et des faits intérieurs ou extérieurs, dont l'existence et la juxtaposition ne peuvent manquer d'exercer leur influence sur la nationalité canadienne et les groupes ethniques qui la composent.

Convaincus que la nation canadienne est et doit rester bi-ethnique et bilingue, et développer harmonieusement, sans les confondre et sans subordonner les uns aux autres, les traits caractéristiques et les éléments principaux des deux races mères qui lui ont transmis leur sang, leur génie et leur tempérament, nous ne cesserons de soutenir que l'accord moral des Canadiens-français et des Anglo-Canadiens est essentiel à la formation de la nationalité canadienne.

Nous voulons qne ces deux éléments conservent les traits caractéristiques de leur race, leurs traditions, leur langue, leur littérature et toutes leurs aspirations compatibles avec l'unité morale et politique de la nation canadienne. Nous voulons que les uns deviennent plus Canadiens que Français et les autres plus Canadiens qu'Anglais. Que chacun de ces groupes emprunte à sa patrie

(1) **Devoir du 15 janvier 1912.**

d'origine les idées, les progrès et les développements nécessaires à la conservation de son patrimoine particulier, intellectuel ou moral, fort bien; mais il faut aussi que chacun de ces groupes ait assez de patriotisme, d'intelligence et de générosité pour subordonner ses goûts ou ses préjugés particuliers aux exigences de l'unité nationale.

En d'autres termes, nous combattons également le *colonialisme* français, dans le domaine des idées, et le *colonialisme* anglais dans le domaine de la politique et des faits; nous voulons que l'un et l'autre fassent place à un nationalisme canadien, à la fois anglais et français, nettement distinct dans les éléments propres aux deux races et à leur génie particulier, mais harmonieusement uni dans la recherche d'un idéal commun, fait des traditions canadiennes, enraciné dans le sol canadien et n'ayant d'autre objet que la grandeur morale et matérielle de la patrie canadienne.

Le "Devoir" et le clergé

Dans toutes les classes sociales, pour vague et indistincte que soit ici leur ligne de démarcation, nous voulons faire pénétrer le même esprit national, la même subordination des intérêts particuliers aux intérêts nationaux.

C'est le moment de m'expliquer nettement sur la nature de nos relations avec le clergé de la province de Québec.

Dans les provinces anglaises, on a créé la légende que le *Devoir* est l'organe politique de la "hiérarchie" et du clergé canadien-français. Chez nous, les uns nous font le même reproche, les autres nous accusent de faire un journal plus politique et intellectuel que religieux.

Une fois pour toutes, tirons cette situation au clair.

Le *Devoir* est un journal catholique parce que ses fondateurs et ses rédacteurs sont catholiques. Je ne parle pas ici des convictions personnelles et des règles de conduite privée: c'est là le domaine de la conscience individuelle; et je ne prends, ni pour mes collaborateurs ni pour moi, la pose de modèles de vertu, mûrs pour la canonisation. Mais dans le domaine des idées et de l'ordre social, le *Devoir* est un journal catholique, parce que ceux qui le dirigent sont fermement convaincus que la foi catholique offre la seule solution de tous les problèmes sociaux et que l'Eglise catholique a reçu de Dieu la mission de gouverner la société comme les individus.

Nous acceptons sans réserve l'enseignement et l'autorité de l'Eglise, et nous lui reconnaissons toute compétence pour définir elle-même les bornes de son autorité sur les hommes et sur les sociétés.

Mais le *Devoir* n'est ni l'organe de la "hiérarchie", ni celui du clergé, ni celui d'aucun groupe de religieux ou de prêtres.

Ses opinions, ses principes mêmes, en toute matière politique ou sociale livrée à la libre appréciation des hommes, sont les siens;

il en prend toute la responsabilité, il en subit toutes les conséquences, il en réclame tout le mérite.

Les rédacteurs du *Devoir* osent croire qu'ils connaissent suffisamment leur catéchisme et leur histoire pour savoir concilier les devoirs de leur foi et les justes exigences de leurs convictions politiques. C'est dans l'enseignement doctrinal et disciplinaire de l'Eglise qu'ils trouvent l'accord, facile à toute volonté droite, du respect de l'autorité et de l'exercice de la liberté; car dans l'Eglise catholique, plus que dans toute autre société religieuse ou politique, l'autorité légitime est la garantie la plus sûre de toutes les légitimes libertés. Toujours prêts à obéir joyeusement à la voix de l'Eglise quand elle nous dira que nous faisons fausse route, nous n'éprouvons aucun embarras à exprimer nettement notre pensée sur toute question politique ou nationale, même si elle diffère en tout ou en partie de l'opinion libre de tout prêtre ou de tout évêque. Et en ceci nous ne faisons que suivre l'exemple d'O'Connell et de Windthorst qui résistèrent à la voix même de Rome, et à qui leur résistance valut l'approbation de Rome mieux éclairée; car en ces matières, le Pape lui-même reconnaît et proclame que si ses avis méritent le respect le plus profond, ils n'obligent ni en fait ni en conscience; et c'est pourquoi, je le répète, l'autorité de l'Eglise est une garantie si juste et si sûre de toutes les vraies libertés.

Mais où nous nous séparons radicalement et sans rapprochement possible des ennemis de l'Eglise, orangistes, protestants, francs-maçons, radicaux, ou simples ignorants, c'est d'abord en ceci: tout en réclamant et en exerçant notre droit de différer d'opinion, en matière libre, d'avec un ou plusieurs évêques, d'avec tel ou tel nonce, légat ou cardinal, nous ne nous croyons pas autorisés à manquer de respect à leur personne, non-seulement à cause de la haute situation sociale qu'ils occupent, mais parce que nous sommes fermement convaincus que le maintien du prestige et de l'autorité de la hiérarchie catholique est l'une des plus précieuses prérogatives de l'Eglise comme l'un des remparts de la société contre l'absolutisme des gouvernants civils ou le nihilisme des foules brutales.

En second lieu, nous sommes également convaincus que si la civilisation française a quelque chance de survie au Canada c'est par l'accord indissoluble de la foi religieuse et de la tradition nationale des Canadiens-français. Je l'ai dit maintes fois, je l'ai écrit non moins souvent et je le répète ce soir avec une conviction que les études et les années ne font que fortifier: nous ne resterons catholiques qu'à condition de rester Français et nous ne resterons Français qu'à condition de rester catholiques.

Ce n'est donc ni pour "flagorner" les curés ni pour rechercher les faveurs de la "hiérarchie" que nous nous séparons nettement des anti-cléricaux de toutes sortes, de toutes races et de toutes langues, mais parce que nous voyons dans la force morale et sociale du clergé catholique, la meilleure sauvegarde des traditions

essentielles à la conservation de la nationalité canadienne-française.

J'irai plus loin: à tous les Anglo-Canadiens qui ont quelque souci de l'avenir du Canada, je ne cesserai de répéter que loin de voir d'un oeil jaloux l'influence de la "hiérarchie" et du clergé catholiques, ils ne devraient jamais perdre de vue que l'Eglise catholique est, selon la parole toujours vraie d'un homme d'Etat protestant, Guizot, une "grande école de respect"—du respect de toutes les autorités nécessaires, de toutes les libertés légitimes.

Le "Devoir" et les partis

Avec les partis politiques, nos relations resteront ce qu'elles ont été—sauf que nous nous en tiendrons plus éloignés que jamais.

A Québec, nous avions contracté une sorte d'alliance libre et volontaire, et parfaitement honorable, avec l'opposition conservatrice. Ce qui nous avait rapproché, c'est que les chefs de ce groupe, alors livrés à leurs seules ressources, trouvaient comme nous qu'il était nécessaire de séparer la politique provinciale de la politique fédérale et de faire échapper la Législature et les partis qui y sont représentés au joug des politiciens d'Ottawa et de leurs bailleurs de fonds.

L'arrivée des conservateurs au pouvoir, à Ottawa, a modifié cette situation. Ce sont aujourd'hui les politiciens et les financiers d'Ottawa qui fournissent les subsides nécessaires aux élections provinciales. La mentalité des conservateurs provinciaux n'a pas échappé aux conséquences de cette transformation. D'autre part, le gouvernement libéral a peu à peu accepté plusieurs des réformes que nous avons suggérées.

Cette double évolution nous replace, dans les sphères politiques, sur le terrain ferme et bien défini que nous n'aurions peut-être jamais dû quitter.

Indépendants des deux partis, à Québec comme à Ottawa, nous restons absolument libres d'apprécier leur programme et leurs actes à la lumière des principes qui nous servent de guide et des idées dont nous préconisons l'adoption indépendamment des hommes et des partis.

Un parti nationaliste

On nous a souvent demandé pourquoi nous n'organisions pas un nouveau parti. C'est peut-être le point sur lequel j'ai subi le plus d'assauts de la part de mes propres amis,—non-seulement de ceux qui sont atteints de la maladie chronique ou intermittente de la candidature, mais même de ceux qui n'ont jamais songé à aller perdre au parlement un temps et des efforts qu'ils emploient beaucoup plus fructueusement ailleurs.

Pour plusieurs motifs dont je crois devoir indiquer ce soir les principaux, j'ai toujours résisté à cette pression.

Le premier de ces motifs, c'est que les partis, les luttes de partis, les passions de partis n'occupent déjà que trop de place dans notre vie publique et sociale.

C'est une erreur profonde de croire que l'existence des partis est nécessaire au fonctionnment du régime parlementaire.

En admttant que ce régime soit devenu, à la faveur des circonstances, un mal presque nécessaire ou temporairement nécessaire, ce n'est pas en l'accroissant qu'on en atténuera les conséquences.

Les tiers-partis n'ont leur raison d'être qu'à la faveur de circonstances exceptionnelles, pour la conquête d'un objet d'importance capitale et immédiate, dont on ne peut manifestement attendre la réalisation par l'entremise de l'un ou l'autre des partis existants: —tels le parti nationaliste d'Irlande luttant pour cet objet unique: le *Home Rule;* ou le Centre allemand, pour la reconquête des libertés catholiques.

Qui pourrait douter que le jour où les représentants du peuple irlandais reprendront possession de leur gouvernement et de leur parlement, le parti nationaliste aura cessé et se scindera en deux groupes, l'un pour appuyer le ministère Redmond et l'autre pour le combattre?

Le Centre allemand lui-même, après avoir achevé une notable partie de son oeuvre, et malgré l'extraordinaire esprit de corps et de discipline du peuple allemand, a commencé à donner des signes manifestes de désagrégation.

Si l'ostracisme de la langue française dont la province d'Ontario donne un exemple si odieux devait se prolonger et se généraliser, la nécessité d'un tiers parti, voué à la reconquête des droits indéniables de la race, s'imposerait peut-être. Mais avant d'en arriver là, il faudrait avoir la preuve patente du mauvais vouloir des deux partis politiques et de l'impossibilité d'obtenir justice de l'un ou l'autre de ces partis.

Abstraction faite de cette question d'actualité brûlante, le nationalisme, tel que nous l'avons défini et exposé, est une doctrine trop vaste et d'application trop graduelle et trop lente pour être rétrécie à la mesure des intérêts et des passions d'un parti politique, quels que soient le désintéressement et la hauteur de vue de ceux qui pourraient le former.

Du reste, dans l'état actuel de notre société, après quarante ans de luttes politiques avilissantes, qui ont atrophié la conscience publique et oblitéré le sentiment du devoir social, dans les classes dirigeantes surtout, pouvons-nous espérer trouver les éléments d'un parti manifestement supérieur aux deux autres? Or, pour accomplir le bien que nous aurions le droit et le devoir d'en attendre, un tiers-parti tel que nous le fonderions ne devrait se composer que d'hommes non-seulement honnêtes et désintéressés, mais compétents à discuter et à résoudre à brève échéance tous les problèmes nationaux que nous avons posés et dont nous attendons la

solution d'une lente mais sûre évolution de l'opinion publique plutôt que de l'action immédiate des politiciens.

Fondé dans les conditions actuelles, un tiers parti nationaliste recruterait sans doute de précieux éléments; mais il deviendrait inévitablement le refuge des fruits secs, des têtes chaudes et des intrigants qui, n'ayant plus rien à attendre des autres partis, se serviraient du nôtre, pour satisfaire, les uns, leur prurit de popularité tapageuse, les autres, leur soif de vengeance ou leur esprit d'intrigue. Les expériences que nous avons faites nous ont éclairés sur ce que l'on peut attendre des protagonistes d'indépendance et même de nationalisme... électoral.

Cette détermination de faire moins de politique électorale a éloigné de nous non-seulement les faiseurs qui vinrent à nous et se servirent de nous lorsque tout autre point d'appui leur faisait défaut, mais aussi certains adhérents apparemment sincères, qui se faisaient du nationalisme une idée étroite et personnelle et qui n'avaient ni assez de patience ni assez de désintéressement pour préférer le progrès lent mais durable de la doctrine au succès de leur vanité ou de leurs ambitions personnelles.

Ces défections de tous genres, je ne les regrette nullement. Dégagé des entraves ou des associations compromettantes que lui valaient ces adhésions, le nationalisme se dégage de plus en plus dans l'esprit des hommes honnêtes et intelligents de tous les partis comme une doctrine de conservation et de progrès national, à laquelle chacun des deux partis devra tour à tour rendre hommage et emprunter ses éléments de construction politique et sociale.

Au lieu de chercher à gagner des élections contre l'un ou l'autre parti, ou contre les deux partis, nous nous efforcerons de plus en plus de créer autour des partis une barrière qui les contienne, au-dessous des partis une base solide qui les empêche de tomber trop bas, et au-dessus des partis une pensée dirigeante et maîtresse qui les force à travailler au bien de la nation au lieu d'en corrompre l'esprit.

Le "Devoir" a-t-il sa raison d'être ?

Ainsi définis, le rôle du *Devoir*, son esprit, son influence, sa mission, oserai-je dire, ont-ils leur raison d'être?

Il me semble que oui. J'ose même croire que vous le pensez comme moi.

Le seul exemple de ce qui se produit aujourd'hui au sujet de la lutte des Canadiens-français de l'Ontario démontre la nécessité de l'existence du *Devoir* et de son action.

J'ai rappelé, il y a un instant, l'intervention magnifique et si pleine de promesses des autorités religieuses et civiles de la province de Québec en faveur de la minorité persécutée de l'Ontario. Sans vouloir amoindrir en rien la beauté féconde de ce geste, n'ai-je pas le droit de dire que cette intervention serait moins efficace,

et même qu'elle ne se serait peut-être pas produite, si l'opinion publique n'avait pas été préparée à la recevoir et à l'appuyer?

Dans les matières de cette nature, lorsqu'il s'agit d'un problème dont la solution dépend de circonstances extérieures et d'une volonté étrangère, les hommes constitués en autorité, dans l'Eglise et dans l'Etat, ne peuvent risquer le prestige de leur autorité à moins qu'ils n'aient quelque chance d'être entendus et écoutés.

Or, qui a préparé l'opinion publique à recevoir la direction supérieure qui lui est maintenant donnée? Qui n'a cessé de dire, depuis dix ans, que les privilèges des deux races, dans ce pays, sont égaux en droit et devraient l'être en fait? Qui a porté à la connaissance du peuple de Québec les données véritables de la situation des Canadiens-français de l'Ontario? Qui a réveillé dans le Québec la notion de la solidarité nationale et du devoir de nos compatriotes d'appuyer les revendications légitimes de tous les groupes français des autres provinces?

N'ai-je pas le droit de dire avec une légitime fierté que c'est le *Devoir*? Le *Devoir* a parlé le premier, il a longtemps parlé seul; il a subi toutes les injures et tous les outrages; il n'a pas désarmé. Et si, aujourd'hui, les hommes les plus respectés de la province peuvent parler et se faire entendre, c'est parce que nous avons déblayé le terrain autour d'eux, abattu la brousse, comblé les fossés et subi les coups de ceux qui avaient intérêt à empêcher le succès de cette oeuvre de salut national.

Si le *Devoir* disparaissait, s'il cessait de battre la marche, de sonner la charge, de donner l'éveil, de combattre avant les autres, la masse des forces nationales ne retomberaient-elles pas dans l'inertie où elle est demeurée si longtemps? Les initiatives prises ne tarderaient-elles pas à se ralentir, puis à cesser à demeure?

Il ne suffit d'avoir préparé les interventions retentissantes qui viennent de se manifester; il faut les soutenir, les prolonger et leur faire porter tous leurs fruits.

Le "Devoir" mérite-t-il d'être aidé ?

Ce rôle ingrat mais nécessaire, ai-je besoin de vous dire qu'il est dur et pénible? Des peines et des misères de tous genres, d'ordre public et d'ordre privé, qu'il nous a fallu subir, tous et chacun d'entre nous, je ne vous entretiendrai pas. Nous avons, Dieu merci, la pudeur comme la fierté de nos sacrifices. Du reste, personne ne comprend mieux que nous qu'une oeuvre comme la nôtre ne vaut que par les sacrifices qu'elle coûte à ceux qui l'accomplissent.

Mais quelles que soient la bonne volonté et l'endurance de ceux qui la soutiennent, leurs seules forces n'y peuvent suffire.

De qui donc devons-nous attendre le secours et l'appui? Pour faire notre oeuvre, telle que nous l'avons faite, et pour la maintenir intégrale dans ses principes et dans ses manifestations, nous devons préserver jalousement l'indépendance matérielle du journal.

Le *Devoir* ne peut être ce qu'il est, il ne peut dire sa pensée en toutes circonstances et juger en toute liberté les hommes et les choses, s'il ne reste absolument indépendant des partis politiques, des grandes compagnies financières, des annonceurs eux-mêmes et de tous ceux qui alimentent la plupart des journaux et les forcent à sacrifier l'intérêt général à l'intérêt particulier.

Nos fondateurs, nos actionnaires et nos bailleurs de fonds l'ont compris. Personne ne l'a mieux compris que vous, Monsieur Ducharme. Permettez-moi de faire violence à votre modestie en saisissant cette occasion de dire au public de Montréal tout ce que le *Devoir* et la cause nationaliste vous doivent. Vous avez été avec nous dès la première heure, vous avez été constamment avec nous et vous le serez, j'en suis certain, jusqu'au bout. Non-seulement vous vous êtes constitué le plus généreux de nos actionnaires; mais vous avez compris, dès le début, et vous n'avez pas oublié un seul instant qu'en plaçant dans cette oeuvre une partie notable de votre fortune vous accomplissiez un devoir sans chercher un bénéfice. Même lorsque vous avez différé d'opinion, lorsque vous avez pensé autrement que ne pensait le journal ou son directeur, vous n'avez pas songé un seul instant à entraver leur liberté. Vous avez résisté à la pression d'amis politiques et personnels qui auraient voulu se servir de votre influence ou de votre amitié pour faire plier le journal au gré de leurs intérêts ou de leurs convictions contraires. A tous, vous avez répondu que vous aviez mis votre fortune et votre dévouement au service du journal sans jamais songer à faire du journal l'instrument de votre fortune, de vos opinions personnelles ou de celles de vos amis.

Permettez-moi de vous en remercier du fond du coeur, au nom de l'oeuvre et de tous ceux qui l'aiment et la comprennent. Ces remerciements et ce témoignage, je les offre au même titre à ceux qui partagent avec vous le fardeau de l'administration des finances du *Devoir* et qui ont adopté et pratiqué votre largeur d'esprit et votre juste intelligence de notre situation.

Mais, Mesdames et Messieurs, le capital des actionnaires du journal comme celui de toute autre entreprise ne suffit pas à le faire vivre.

Il lui faut la nourriture quotidienne d'une clientèle qui lui soit fidèle. Autant je mets mon orgueil à repousser l'aide et les subsides des politiciens et des financiers qui voudraient asservir le *Devoir*, autant je m'honore de réclamer votre appui et votre aide à tous.

Ce n'est pas une faveur que je vous demande: c'est l'accomplissement d'un devoir rigoureux de votre part pour le soutien d'une oeuvre qui vous est aussi utile qu'à nous.

Quand nous défendons les droits de la race, ce sont vos droits comme les nôtres; quand nous réclamons le droit des pères de famille de faire donner à leurs enfants une instruction conforme à leurs principes et à leurs traditions, c'est la cause de tous les

pères de famille que nous plaidons; quand nous réclamons une administration intègre de la chose publique, ce sont vos intérêts que nous protégeons plus encore que les nôtres,—car au métier que nous faisons on n'acquiert ni rentes ni propriété. Quand nous défendons les droits nationaux contre les entreprises des impérialistes britanniques ou la trahison des politiciens canadiens, ce sont vos droits et ceux de toutes les générations de Canadiens à venir que nous défendons.

Nous ne demandons à personne d'entre vous de faire de sacrifice extraordinaire. Nous vous suggérons simplement les moyens divers et nombreux par lesquels vous pouvez, sans rien enlever à votre confort et aux exigences de vos affaires, alimenter cette oeuvre et lui permettre de produire ses fruits.

Ces moyens, vous les trouverez indiqués succinctement à la suite du programme de cette soirée. J'ose vous prier de lire cette feuille avec attention, de la méditer et de mettre à exécution, chacun selon les possibilités de sa situation, les moyens qu'elle suggère. (1)

En retour de tout ce que vous pourrez faire pour le *Devoir* et ses oeuvres, je ne vous fais qu'une promesse, c'est que, moi vivant, il ne décherra pas.

Avant qu'il ne défaille ou trahisse la mission que je lui ai tracée, dussé-je y voir la fin de toutes mes ambitions, de toutes mes espérances, je le tuerai de ma main! Mais non, grâce à vous et par vous, il vivra; et son oeuvre vivra longtemps après que les humbles ouvriers de la première heure auront rendus leurs comptes à Dieu et aux hommes.

(1) Cette page est reproduite sous la couverture de cette brochure, à la fin.

UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA LIBRARY

DATE DUE

OCT 28 1966

NOV 9 RECD

AUG 2 1973 RECD

NOV 18 1975

NOV 18 1975 RET'D

NOV 24 1976

NOV 20 1976 RET'D

NOV 25 1979

NOV 22 1979 REC'D

101 V.S.

UNIVERSITY OF B.C. LIBRARY
3 9424 02111 4209

U.B.C. LIBRARIES